

ESG23





	Lettre aux parties prenantes	3
	Note méthodologique	5
	Points clés	5
1	La durabilité de StudioBoost	6
	1.1 Les parties prenantes	7
	1.2 L'analyse de matérialité	9
	1.3 La gestion des risques	15
2	Gouvernance	19
	2.1 L'histoire	20
	2.2 La gouvernance de l'entreprise : structure et composition	24
	2.3 Éthique et intégrité	28
	2.4 Conformité	30
	2.5 Protection de la vie privée et cybersécurité	31
	2.6 Transparence fiscale	33
3	L'innovation au service des clients	35
	3.1 Nos produits	36
	3.2 Innovation et Recherche	39
	3.3 La relation avec nos clients	41
4	Les personnes	42
	4.1 Nos collaborateurs	43
	4.2 Valorisation de la diversité	45
	4.3 Évaluation et développement des compétences	47
	4.4 Le plan de bien-être	49
	4.5 Télétravail	50
	4.6 Formation	51
	4.7 Santé et sécurité	52
5	Environnement	53
	5.1 Engagement pour la réduction de l'impact environnemental	54
	5.2 Gestion responsable des ressources	55
	5.3 Consommation énergétique et émissions	56
	5.4 Approvisionnements responsables	58
	5.5 Déchets	59
	5.6 Ressources en eau	61
6	StudioBoost pour le territoire	62
	6.1 Valeur économique générée et distribuée	63
	6.2 Soutien à la communauté	65
	6.3 Les fournisseurs	67
	L'engagement envers les ODD	68
	Index du contenu GRI	69



Lettre aux parties prenantes

Chers parties prenantes,

En 2015, le groupe dirigeant qui a fondé StudioBoost, et qui en est toujours à la tête, a entrepris un parcours loin d'être simple avec pour objectif de créer un style unique, reconnaissable dans nos produits et dans notre gestion managériale. StudioBoost aborde de manière originale un marché, celui du logiciel, trop souvent replié sur lui-même. Notre originalité n'est pas de la folie, mais elle découle de l'étude et de l'application de paradigmes de gestion et organisationnels imprégnés de participation. Le co-design : c'est ce modèle avec lequel nous avons choisi de faire évoluer cette société.

Nous en avons fait un paradigme organisationnel, un modèle de comportement basé sur l'écoute et les questions, qui prend en compte les opinions de chaque individu impliqué dans notre réalité d'entreprise. Salariés, clients, partenaires, fournisseurs, actionnaires, toute personne pouvant contribuer, même par un petit élément, à notre amélioration est invitée à le faire.





Grâce à cette méthode d'écoute active, nous avons intégré, au cours des dernières années, une attention accrue aux enjeux de durabilité et aux objectifs de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, découvrant ainsi qu'il existait un nom et une reconnaissance pour ce qui nous guide au quotidien : un comportement responsable envers les personnes qui nous entourent et l'écosystème qui nous accueille. Avec le désir de convaincre ceux parmi vous qui sont erronément convaincus qu'un modèle de gestion axé sur la durabilité appartient exclusivement aux grandes organisations, nous avons décidé de publier notre premier Rapport de Durabilité.

Nous abordons les thèmes de l'environnement, du social et de la gouvernance de la même manière que nous gérons le développement d'un logiciel : design, conception, développement et tests. La rédaction du présent document représente en effet la phase de test de ce que nous avons réalisé jusqu'à présent en matière d'ESG, un véritable essai de la durabilité de notre modèle de développement et la démonstration de notre engagement à vous faire participer aux principaux résultats obtenus, aux initiatives majeures ainsi qu'aux projets et objectifs futurs, qui trouvent difficilement leur place dans les communications ordinaires.

Domenico Navarra
Directeur Général





Note méthodologique

Le présent document constitue le premier Rapport de Durabilité de StudioBoost, rédigé sur une base volontaire, dans le but non seulement de communiquer aux parties prenantes la vision de l'entreprise et les performances réalisées dans les domaines économique, environnemental et social, mais aussi de valoriser ses efforts vers un modèle d'affaires qui intègre les principes de durabilité au sein de la gouvernance de l'entreprise. L'objectif est d'atteindre une croissance économique durable et inclusive, qui valorise les ressources disponibles et soit capable de les préserver pour l'avenir.

Les contenus de ce rapport concernent l'exercice 2023 et ont pour périmètre de reporting la société StudioBoost S.r.l. Afin de permettre une représentation de l'évolution des performances, les données relatives à la valeur économique générée et distribuée pour l'année 2023 sont comparées à celles de 2022. Le choix des thèmes abordés et l'étendue de leur reporting sont le fruit des résultats de l'Analyse de Matérialité réalisée, qui est décrite plus en détail dans le paragraphe suivant. Le présent Rapport de Durabilité a été rédigé en référence aux Normes Universelles du Global Reporting Initiative (GRI), dans leur version 2021, entrée en vigueur pour les rapports publiés à partir du 1er janvier 2023.

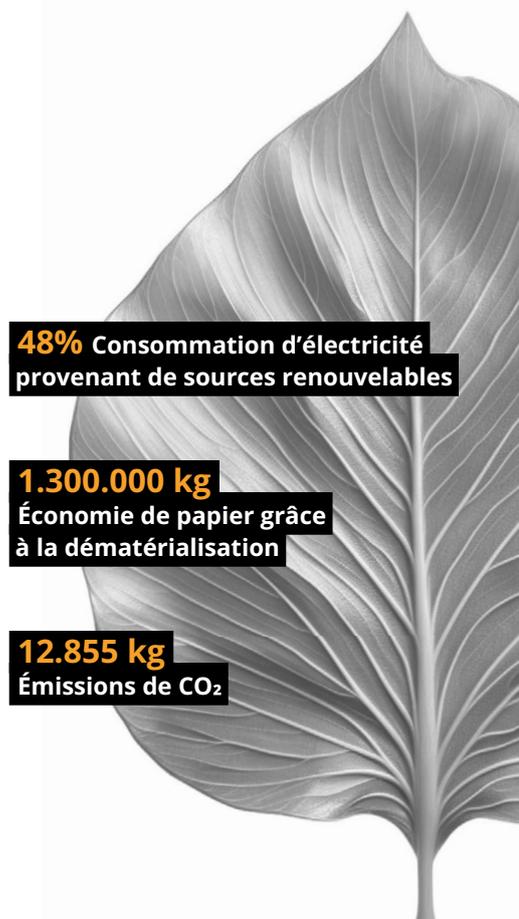
Points clés



14 Total des employés

86% Employés en CDI
(contrat à durée indéterminée)

86% Employés à temps plein



48% Consommation d'électricité
provenant de sources renouvelables

1.300.000 kg
Économie de papier grâce
à la dématérialisation

12.855 kg
Émissions de CO₂



1. La durabilité de StudioBoost





1.1

Les Parties Prenantes



Le dialogue constant et l'implication des parties prenantes jouent un rôle crucial dans l'évaluation de la pertinence des thématiques de durabilité chez StudioBoost et dans la définition de stratégies d'entreprise axées sur le succès à long terme. L'évolution technologique a ouvert la voie à de nouvelles formes d'engagement, traditionnellement mises en œuvre à travers des entretiens, des focus groups et l'administration de questionnaires structurés.

Plus spécifiquement, l'Intelligence Artificielle permet de comprendre de manière objective et impartiale le "Sentiment de Durabilité des Parties Prenantes", en analysant de vastes volumes de données issues de diverses sources en ligne. Cela offre une vision plus large et approfondie des besoins et des attentes des différentes parties prenantes, permettant ainsi d'identifier rapidement les sujets clés.

Pour StudioBoost, l'implication des parties prenantes, visant à mieux comprendre les différentes réalités et à appréhender leurs besoins, est une priorité essentielle dans son parcours de développement durable. Dans cet objectif, les catégories suivantes de parties prenantes ont été impliquées :

Employés : Ils sont l'âme de StudioBoost, qui s'engage à garantir leur bien-être, à valoriser leurs compétences et à favoriser leur développement. Leur implication et leur soutien sont essentiels à la réalisation des objectifs de durabilité fixés par l'entreprise.





Clients : Depuis toujours au cœur des activités de StudioBoost, l'entreprise place l'écoute active des besoins et des retours de ses clients au centre de ses processus décisionnels. Elle est convaincue que seule une écoute attentive et un dialogue constant permettent d'établir une relation solide et durable.

Fournisseurs : Acteurs clés de la chaîne de valeur de StudioBoost, ils participent à la promotion de pratiques commerciales éthiques, transparentes et durables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Organisations à but non lucratif : StudioBoost contribue au bien-être de la communauté dans laquelle elle opère en s'engageant sur plusieurs fronts sociaux, de l'inclusion au soutien de la recherche scientifique, en apportant son appui à des associations locales et nationales.

Institutions publiques : Elles jouent un rôle clé dans la promotion et le respect des réglementations, que StudioBoost s'engage à suivre rigoureusement.

Banques et assurances : Les institutions financières peuvent influencer les décisions d'investissement et les pratiques d'entreprise grâce à des politiques de prêts et d'assurances durables. StudioBoost collabore avec des banques et des compagnies d'assurances partageant ses valeurs de durabilité afin de garantir un financement responsable.

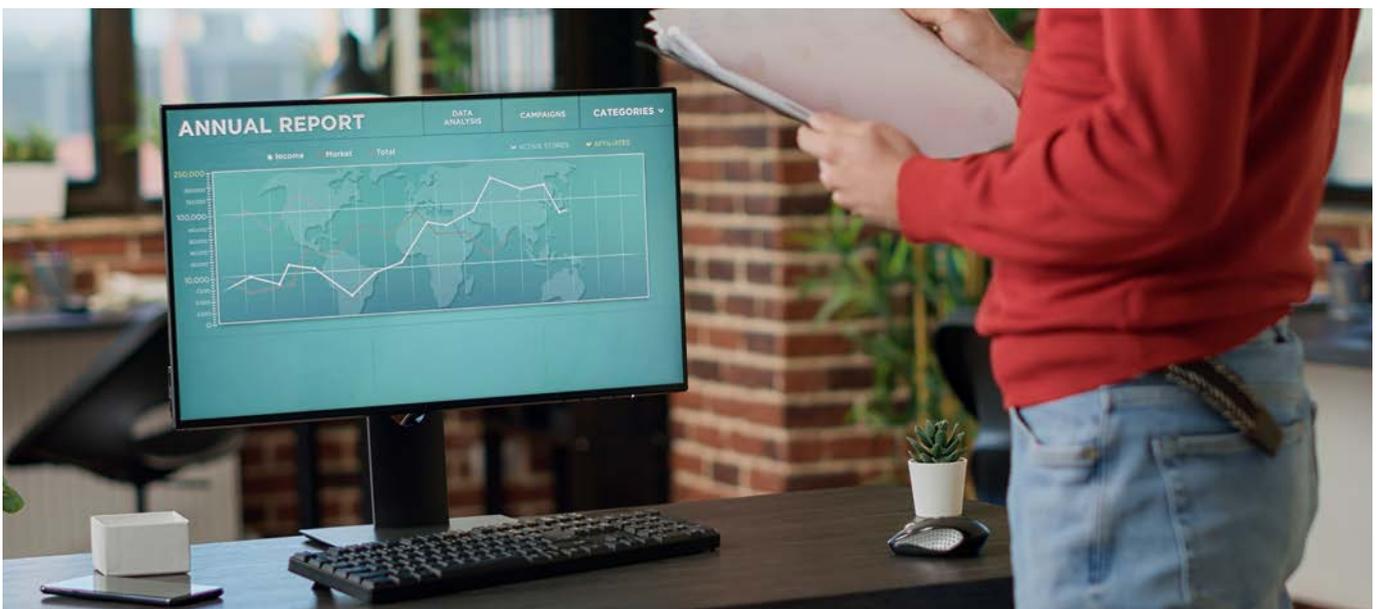


1.2 Analyse de Matérialité

StudioBoost a mis en place un groupe de travail dédié à l'analyse de matérialité, menée en impliquant la gouvernance de l'entreprise ainsi que d'autres membres clés de l'organisation. Cette analyse s'est appuyée sur une combinaison de réunions formelles et informelles, permettant d'identifier les impacts sociaux et environnementaux de ses activités selon une approche inside-out. Celle-ci a permis de déterminer les thématiques d'intérêt pour StudioBoost et ses principales parties prenantes, classées selon un ordre de priorité. En complément de l'évaluation des impacts sur la société et l'environnement, une analyse de la pertinence financière a été réalisée selon une approche outside-in, permettant d'identifier les risques et opportunités financières liés aux enjeux de durabilité repérés.

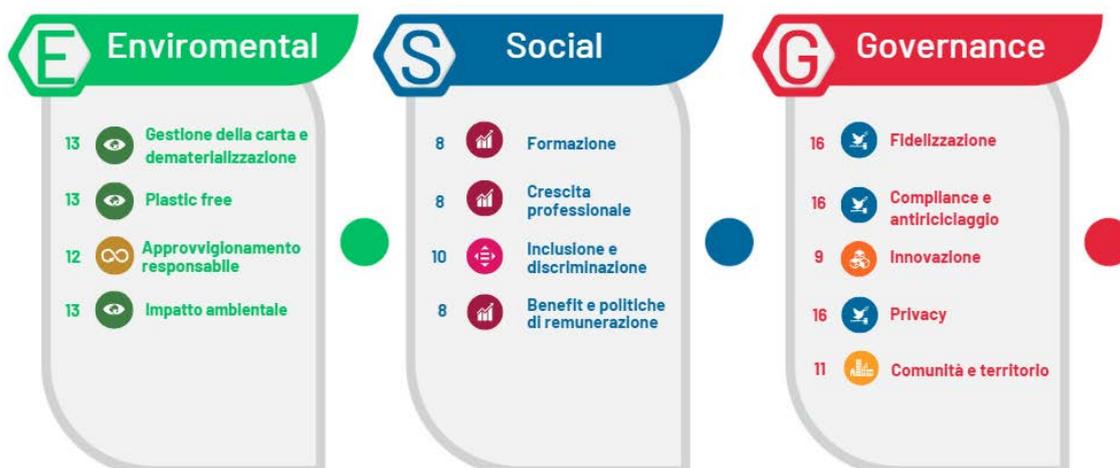
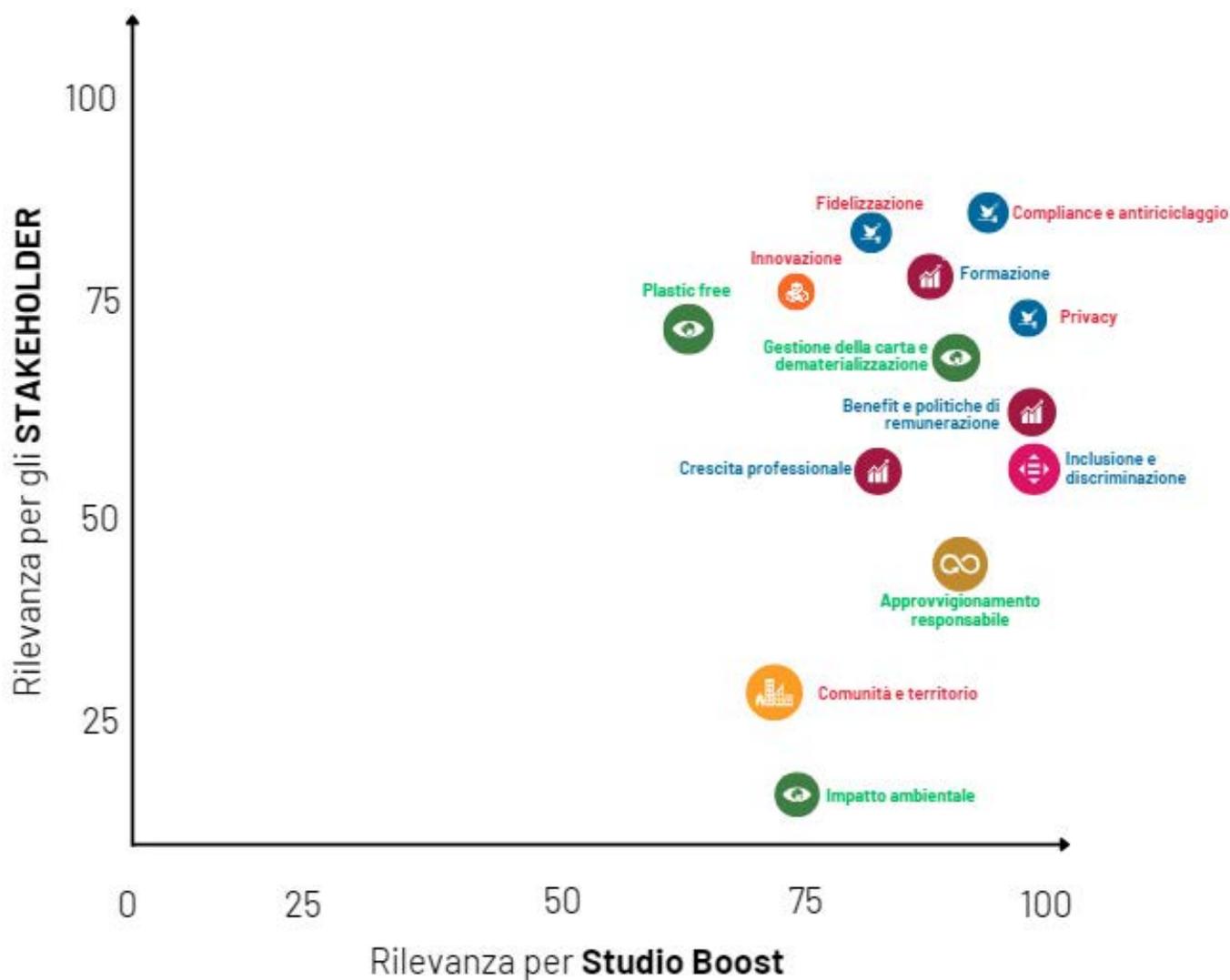
Pour identifier ces thématiques, StudioBoost a eu recours à Matrix, un outil développé par la startup innovante DOYLE, spécialement conçu pour intégrer l'Intelligence Artificielle. Grâce à Matrix, il est possible d'évaluer la pertinence des sujets liés à la durabilité dans différents espaces d'échange, tels que les plateformes web et les réseaux sociaux, où se concentrent la majorité des interactions avec les parties prenantes.

Tous les sujets jugés pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes, autrement dit les thématiques "matérielles", ayant des impacts positifs ou négatifs, réels ou potentiels, sur les personnes, l'environnement ou les finances, sont présentés dans ce document. Grâce à l'analyse des données collectées et traitées par Matrix, StudioBoost a élaboré sa propre Matrice de Matérialité, où chaque thématique est représentée selon : l'axe des abscisses : importance des impacts pour StudioBoost et l'axe des ordonnées : importance des impacts pour les parties prenantes.





Matrice de Materialité





Environnement

Gestion du papier et dématérialisation : Ce sujet est considéré comme important à la fois pour StudioBoost et pour ses parties prenantes. L'entreprise s'engage concrètement à réduire l'utilisation du papier et à favoriser la transition vers des processus numériques. Ses principales actions concernent la dématérialisation des processus de ses clients ainsi que la réduction de l'usage du papier en interne.

Plastic Free : StudioBoost s'efforce de réduire l'utilisation du plastique dans ses opérations, répondant ainsi aux préoccupations croissantes concernant la pollution environnementale.

Approvisionnement responsable : Bien que ce sujet soit peu prioritaire pour les parties prenantes, StudioBoost lui accorde une importance majeure, témoignant ainsi de son engagement en faveur de fournisseurs et de pratiques plus durables.

Impact environnemental : Ce point englobe les émissions de CO₂, la consommation énergétique et hydrique, ainsi que la gestion des déchets. StudioBoost considère cet enjeu comme modéré, car son activité a un impact environnemental relativement faible. Néanmoins, l'entreprise a mis en place des pratiques d'économie d'énergie. La gestion de ces aspects est essentielle pour renforcer la perception de durabilité auprès des parties prenantes et améliorer son impact global.





Social

Formation : Ce sujet est considéré comme essentiel tant pour l'entreprise que pour ses parties prenantes. Il reflète l'engagement de StudioBoost en faveur du développement professionnel et personnel de ses employés.

Croissance professionnelle : Bien que moins prioritaire pour les parties prenantes, cet aspect est un élément clé pour StudioBoost. L'entreprise encourage l'épanouissement et le bien-être de ses collaborateurs à travers diverses initiatives.

Inclusion et lutte contre la discrimination : StudioBoost affiche un engagement fort en faveur de l'inclusion et de l'égalité, même si cet enjeu peut être moins perçu par les parties prenantes.

Avantages sociaux et politique de rémunération : L'entreprise met en place des politiques de bien-être ciblées, témoignant de son engagement envers la qualité de vie de ses employés. Toutefois, cet aspect peut être perçu comme moins prioritaire par les parties prenantes.





Gouvernance

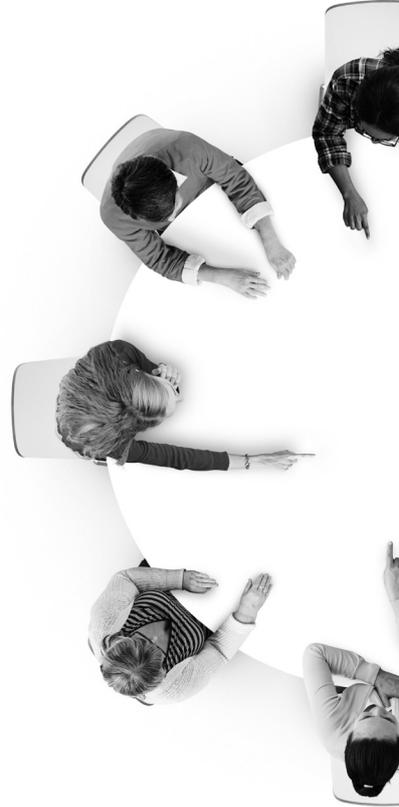
Conformité et lutte contre le blanchiment d'argent : L'entreprise et ses parties prenantes reconnaissent l'importance de respecter les dispositions légales et de lutter contre le blanchiment d'argent, soulignant ainsi l'engagement de StudioBoost envers des pratiques éthiques et légales.

Innovation : Bien que perçu comme plus important par les parties prenantes, StudioBoost montre un intérêt croissant pour l'innovation, qu'elle considère comme un moteur clé de la durabilité de l'entreprise.

Vie privée : L'entreprise accorde une grande importance à la protection des données de ses clients et employés, affirmant son engagement envers le respect de la vie privée.

Fidélisation : Ce sujet a un impact équilibré tant pour StudioBoost que pour les parties prenantes, illustrant l'engagement de l'entreprise à construire des relations solides et durables.

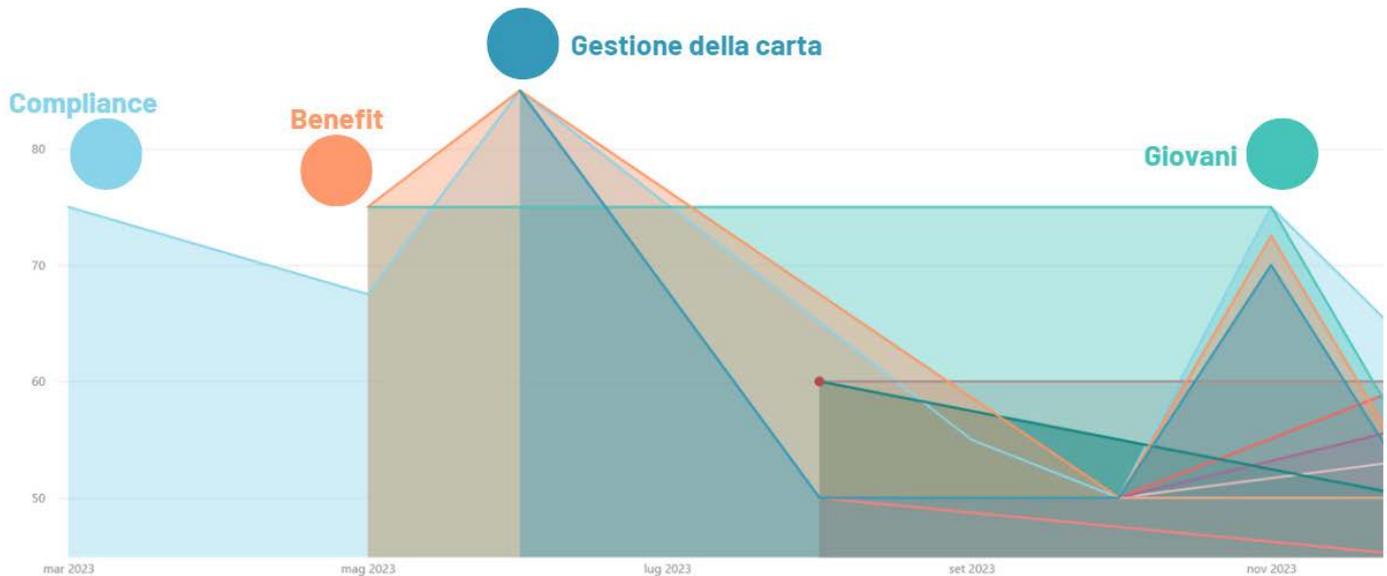
Communauté et territoire : Bien que jugé moins important par les parties prenantes, StudioBoost met en œuvre des actions en faveur de la communauté locale, telles que des dons aux organisations à but non lucratif (ETS), avec pour objectif d'augmenter son implication dans des initiatives sociales.





Enfin, l'analyse des thématiques matérielles révèle les impacts les plus significatifs de l'activité de StudioBoost, permettant d'identifier les aspects qui nécessitent plus d'attention et de développement pour améliorer sa durabilité globale et répondre aux attentes des parties prenantes.

Sentiment de Durabilité des Parties Prenantes



Évolution des principaux thèmes matériels pour l'année 2023

L'analyse du graphique temporel révèle des patterns distincts pour chaque sujet traité. La Compliance montre une stabilité initiale, avec un score moyen au début de l'année, suivi d'un pic en juin, une baisse jusqu'en octobre, et une légère reprise vers la fin de l'année. Benefits commence avec un score élevé, atteint un pic en juin, puis subit une chute jusqu'en octobre, pour clôturer l'année proche du score minimal. La Gestion du papier suscite un fort intérêt de la part des parties prenantes durant la seconde moitié de l'année, avec une forte baisse en août et une modeste remontée vers la fin de l'année. Enfin le thème des Jeunes maintient un score élevé pendant la majorité du second semestre, suivi d'une baisse dans les derniers mois de l'année.



1.3

La gestion des risques



Après avoir identifié les thématiques pertinentes relatives aux domaines de la gouvernance, à l'impact environnemental et social, il a été procédé à l'identification des risques associés à ces sujets pouvant affecter positivement ou négativement les flux de trésorerie futurs. Ces risques, listés en lien avec les principaux ODD (Objectifs de Développement Durable), sont soumis à une gestion spécifique, afin de réduire leur impact potentiel.

Corruption

Gouvernance et éthique des affaires

Approvisionnement responsable

Relations avec le territoire et développement local

Gestion des risques systémiques et résilience de l'entreprise



Risques de conformité liés à la conduite éthique. Afin d'atténuer ces risques, StudioBoost a adopté depuis plusieurs années le Modèle d'Organisation 231, mis à jour la procédure interne pour la protection des Whistleblowers (lanceurs d'alerte) et a intégré le Code éthique du groupe Dylog-Buffetti, auquel il appartient.





Gestion des ressources humaines, santé et sécurité au travail

Santé et bien-être des travailleurs

Attraction des talents et développement du capital humain



Dans ce domaine, le facteur de risque réside dans la perte de ressources clés et de talents. StudioBoost met en place des formations personnalisées, définit des parcours de croissance individuelle et adopte un système de bien-être pour ses employés, afin de retenir un personnel hautement qualifié et motivé.

Ainsi, la productivité et les performances au travail ne seront pas affectées par un taux de rotation élevé, qui pourrait abaisser la qualité des niveaux de l'entreprise et augmenter les coûts d'adaptation des ressources humaines. Grâce aux politiques déjà adoptées par l'entreprise, ce risque est limité. Enfin, StudioBoost garantit la santé et la sécurité des travailleurs en respectant les obligations légales définies par le D.Lgs 81/08.

Environnement

Consommation d'énergie et atténuation des impacts du changement climatique

Gestion responsable des ressources en eau et des déchets



Le risque est lié aux modifications législatives et réglementaires concernant la réglementation environnementale, en particulier celle relative au changement climatique, qui pourrait affecter les activités de l'entreprise. La probabilité que ces risques se réalisent est faible, tout comme l'impact financier associé, en termes de coûts supplémentaires, étant donné le type d'activité exercé par la société.



La chaîne d'approvisionnement



Il s'agit des risques liés à la conduite des fournisseurs et au manque de surveillance de leurs pratiques, en particulier en ce qui concerne la santé et la sécurité sur les lieux de travail, le respect des droits humains, la lutte contre la corruption et la conformité à la réglementation environnementale, y compris celle relative au changement climatique. La probabilité que ces risques se manifestent est faible, tout comme l'impact financier associé.

Autres risques liés à l'exploitation de l'entreprise



Les risques liés à des limitations ou interruptions temporaires des activités et/ou de l'exploitation de l'entreprise, dus à des événements et/ou des facteurs exogènes pouvant affecter la société. En raison de l'attention portée par StudioBoost aux thématiques de cybersécurité et de continuité des affaires, la probabilité que ces risques se réalisent est faible, tout comme l'impact financier, en termes de perte de revenus/profits ou de coûts supplémentaires pour la reprise de l'activité.





Risques liés à l'innovation et au marché

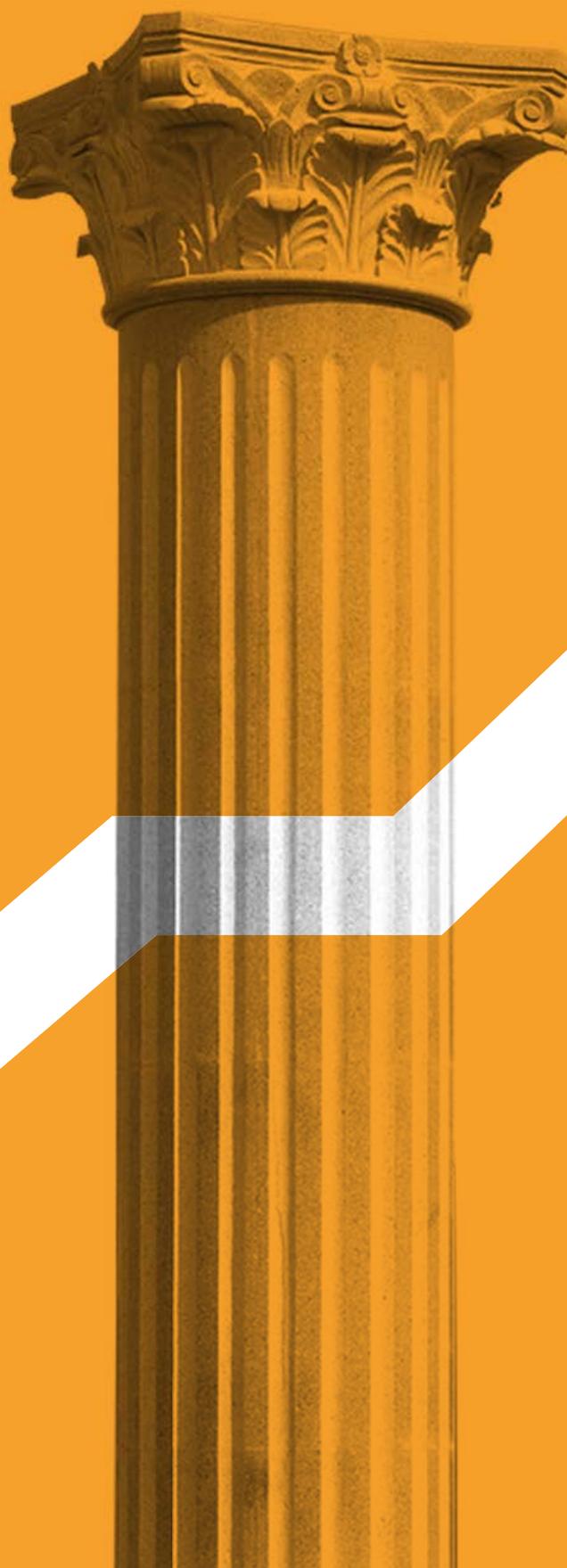


Les risques liés au contexte macroéconomique et/ou aux processus de transition écologique/digitale et d'innovation technologique, qui ne sont pas alignés avec les objectifs stratégiques de développement durable et de compétitivité sur le marché. Ce risque est associé à l'échec de la mise en œuvre de solutions innovantes visant à réduire les impacts environnementaux et à répondre aux attentes du marché, de plus en plus sensible aux enjeux liés au changement climatique. Concernant ces risques, notamment en raison des initiatives adoptées, l'entreprise estime que la probabilité qu'ils se réalisent est faible, tout comme l'impact financier en termes de perte de profits/revenus.





2. Gouvernance





2.1

L'histoire



À ceux qui pourraient trouver étrange l'histoire d'une startup qui réalise son projet neuf ans après sa fondation, l'histoire de StudioBoost pourrait sembler également étrange. Cependant, il en va toujours ainsi et les changements n'interviennent que lorsque les conditions le permettent. StudioBoost a été fondée en 2014, au moment où les parcours professionnels du CTO, Sebastiano Pratelini, et du CEO, Domenico Navarra, se sont croisés. Tous deux professionnels dans le domaine de l'informatique, le premier étant d'origine purement technique et le second plus orienté vers l'analyse et la réingénierie des processus d'affaires. Après une expérience commune au sein d'un important cabinet de conseil multidisciplinaire, ils ont jugé nécessaire de capitaliser sur cette expérience et d'industrialiser une série d'outils techniques et organisationnels qu'ils avaient déjà mis en œuvre avec succès.

C'est ainsi qu'est né le business plan de StudioBoost, alimenté par peu de capital propre et un mélange d'ambitions et d'hypothèses, basées sur des recherches scientifiques et de nombreuses données recueillies empiriquement. Le 9 janvier 2015, StudioBoost a démarré ses activités en acquérant son premier grand client, qui a marqué, sans le savoir, l'histoire de l'entreprise. En demandant à StudioBoost de résoudre un problème concret affectant l'efficacité de la consultation fournie aux clients - à savoir le retard dans l'entrée des données comptables - cela a forcé la jeune startup à lancer une ligne de développement qui reste l'une des plus actives aujourd'hui. Après tout, si une société informatique est sollicitée pour résoudre un problème de comptabilité, il est naturel que l'informaticien utilise ses outils, et non ceux d'un comptable.





En effet, après quelques mois, le **15 mars 2015, StudioBoost lança son premier produit natif dans le cloud, BPOPilot**, destiné à un usage exclusivement interne : un mélange de technologies capable de “lire” un document comptable, d’en extraire les données et de les exporter vers un logiciel de gestion fiscale. Ce système “intelligent”, accompagné d’un système de gestion des flux de travail et des relations entre le professionnel et le client, était quelque chose d’unique et inédit. Grâce à cette intuition, en seulement 6 mois, StudioBoost avait atteint la rentabilité et porté son nombre de collaborateurs à 5.

Il arrive parfois qu’on en fasse trop, et StudioBoost en fit l’expérience avec l’infrastructure : il y avait une telle puissance de traitement qu’ils pouvaient la vendre, ce qu’ils firent. **En juin 2015 naquit ainsi la deuxième ligne de business**, dédiée à la production et à la vente de **solutions SaaS** pour les professionnels et les petites et moyennes entreprises. En un peu plus d’un an, ils passèrent de zéro à quelques centaines d’utilisateurs. StudioBoost prônait et produisait l’innovation de pointe, probablement la seule dans un marché fermé et mature comme celui des experts-comptables, avocats et consultants en droit du travail, mais les clients (peu nombreux, mais très grands) leur firent confiance. Les innovations et idées les plus précieuses devinrent officiellement un capital intangible grâce au **dépôt de deux brevets** : l’un déposé en 2017 sur une méthode de travail pour l’élaboration de la comptabilité, et l’autre enregistré en 2018 sur l’utilisation des technologies blockchain pour la certification des documents électroniques.





Avec un laboratoire interne qui, en plus de produire des services et de la valeur, fournissait continuellement des éléments, compétences et connaissances pour améliorer les produits, StudioBoost se retrouva bien plus préparée que ses concurrents pour répondre à l'obligation de la facturation électronique. En 2018, l'indépendance et la petite taille de StudioBoost furent considérées comme un atout par de nombreux acteurs qui ne souhaitaient pas se tourner vers les grands noms du logiciel italien. L'un de ces acteurs, le premier syndicat des experts-comptables, l'Associazione Nazionale Commercialisti, choisit de former un partenariat stable avec StudioBoost et de distribuer ses logiciels de gestion de la facturation électronique à ses membres, sous sa propre marque. En janvier 2019, les utilisateurs de la plateforme de logiciels de StudioBoost étaient plus de 12 000, ce qui donna à l'entreprise une visibilité inattendue dans les médias, auprès des acteurs du secteur informatique et de certains investisseurs. StudioBoost était devenue l'une des entreprises du secteur de l'automatisation des processus (RPA) à connaître la plus forte croissance, et probablement la seule dans le marché des professionnels. En janvier 2019, les intérêts de certains investisseurs se concrétisèrent par une première opération sur le capital social de StudioBoost : 360 Payment Solutions, une multinationale du secteur des services au chiffre d'affaires milliardaire, acheta 30% des actions de StudioBoost, s'assurant une option pour acquérir la totalité du capital dans les deux ans. Mais les choses ne se déroulèrent pas toujours de manière linéaire...

À la fin de l'année 2019, un éditeur important, qui cherchait des solutions innovantes pour le marché des experts-comptables, porta son attention sur les produits de StudioBoost. La présentation se passa très mal, et ce, à cause de la conviction d'avoir abordé des sujets trop techniques et de les avoir présentés de manière à les rendre trop éloignés du quotidien des professionnels. Rien n'était plus faux : l'éditeur parla de StudioBoost à l'un des plus grands groupes industriels italiens dans le secteur du logiciel et du commerce de détail. C'est ainsi qu'en plein confinement lié au COVID-19, en avril 2020, StudioBoost rejoignit le groupe Dylog-Buffetti. En raison des effets de la pandémie et des difficultés initiales, il fallut presque un an, mais dès 2021, StudioBoost commença à produire de l'innovation et à croître de manière soutenue.





En 2022, après avoir consolidé sa croissance, il était temps de revenir à ses racines. Les fondateurs souhaitent honorer un engagement qu'ils avaient pris envers eux-mêmes et leurs collaborateurs : mettre en œuvre et améliorer l'approche entrepreneuriale qui avait caractérisé StudioBoost depuis ses débuts. Une organisation qui mettait l'accent sur la responsabilité socio-économique de l'entreprise, qui valorisait avant tout les personnes et leur bien-être, mais aussi la diffusion d'une culture d'entreprise basée sur une organisation de production agile, où chaque membre de l'équipe pouvait se sentir responsabilisé tout en étant protégé par la structure organisationnelle. Le moment semblait enfin venu pour initier des changements dans la mentalité des personnes et des clients, c'est ainsi que le business plan de 2014 refit surface.

Aujourd'hui, un peu plus d'un an et demi après cette détermination, la culture d'entreprise de StudioBoost a été intégrée dans un produit qui apporte à nos clients les principes de la culture Agile, automatisant largement chaque phase de gestion commerciale, administrative, contractuelle et opérationnelle. Un produit qui, seulement quatre mois après son lancement, comptait déjà plusieurs centaines d'utilisateurs, tous heureux de s'imprégner de notre culture organisationnelle.

En 2023, StudioBoost emploie 14 personnes et ses produits comptent plus de 33 000 utilisateurs. L'entreprise bénéficie du plus haut score de notation bancaire et son chiffre d'affaires a été multiplié par 10 par rapport à la première année. StudioBoost génère des bénéfices pour ses actionnaires et du bien-être pour ses employés, grâce à des parcours de formation axés sur le développement des compétences professionnelles et personnelles, ainsi qu'à l'adoption de politiques de bien-être au travail.



14 nov. 2014	9 jan. 2015	15 mar. 2015	10 ^{ème} jun. 2015	4 jan. 2016	20 ^{ème} jun. 2018	1 ^{er} jul. 2018
Fondation de StudioBoost	Début des opérations	Lancement de BPOPilot Rel. 1.0.	Construction de l'unité commerciale Saas	Lancement de la Facturation Électronique	Brevet déposé pour la méthode de travail	Accord avec l'Association Nationale des Experts-Comptables
1 ^{er} oct. 2018	4 jan. 2019	19 mar. 2019	20 ^{ème} avr. 2020	1 ^{er} sep. 2020	30 ^{ème} jun. 2022	1 ^{er} sep. 2023
Lancement de la Facturation Électronique B2B	Entrée dans le groupe 360Payment Solutions	Brevet déposé pour BlockChain	Entrée dans le groupe Dyllog Buffetti	Nouveau Bureau	Lancement de FatturHello	Lancement de FiscoBOT



2.2

La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition



StudioBoost est une société à responsabilité limitée, détenue majoritairement par Dylog Italia SpA et, de manière minoritaire, par Domenico Navarra & Partners Sas, Sofir Fiduciaria Srl et M. Sebastiano Pratellini. Le modèle de gouvernance de la société prévoit un organe administratif composé d'un Conseil d'administration constitué de 3 membres, dont 1 femme, avec un système de gestion collégiale. Le président du Conseil d'administration est une femme.

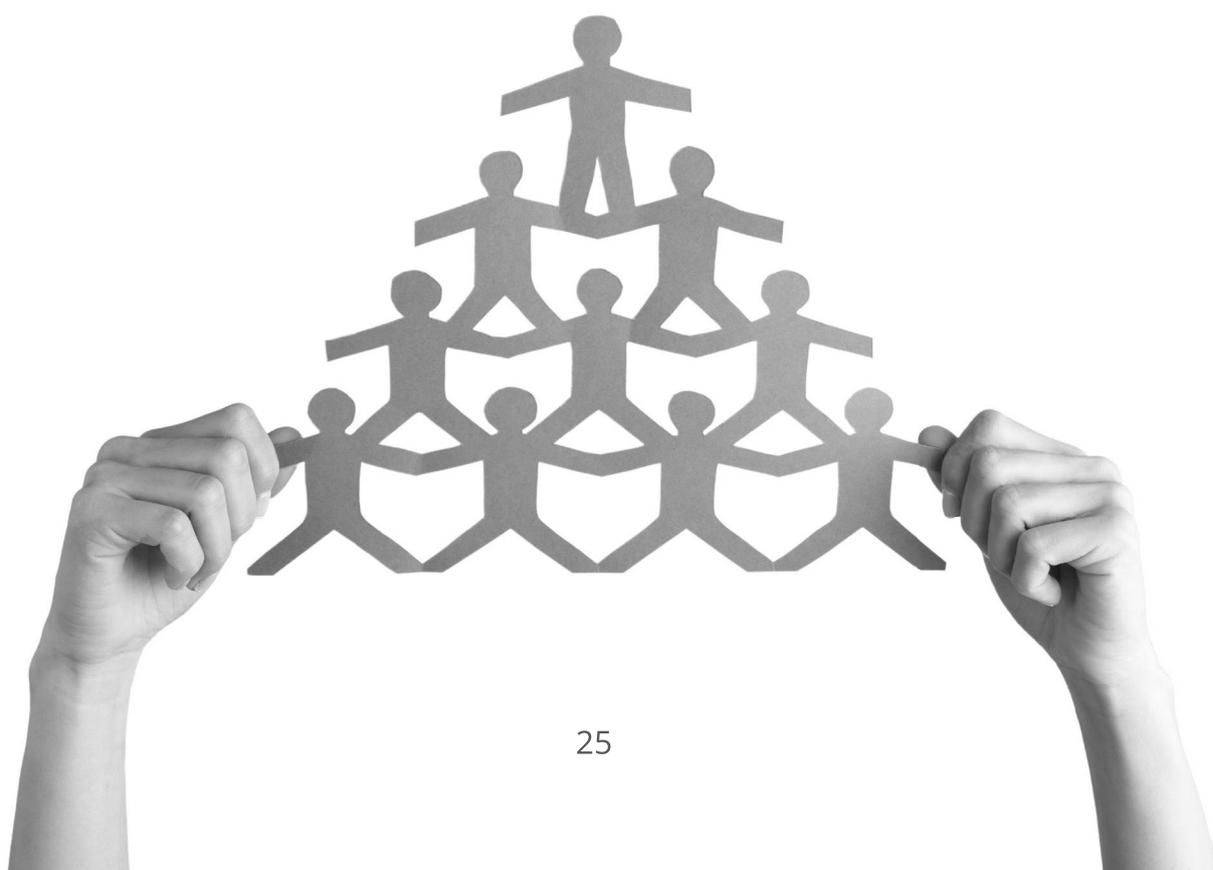
Ainsi, la représentation légale de la société revient au Président du Conseil d'administration et aux administrateurs délégués dans le cadre des pouvoirs qui leur sont conférés. À cet égard, le Conseil d'administration a nommé, par délibération du 20 avril 2020, l'Administrateur Délégué, à qui ont été attribués plusieurs pouvoirs et fonctions. Parmi ces délégations figurent des responsabilités concernant la sécurité sur les lieux de travail, les obligations définies par les articles 17 et 18 du décret législatif n° 81/2008, le traitement des données personnelles ainsi que les obligations fiscales et déclaratives. Lors de l'exécution des responsabilités qui lui sont confiées, l'Administrateur Délégué dispose des pouvoirs de dépenses nécessaires pour mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité et d'hygiène du travail prévues par la législation en vigueur.





Ainsi, l'Administrateur Délégué a été désigné, en vertu de délégations inter-organiques, comme le "Responsable des Travailleurs" et "Représentant Légal" tel que défini à l'article 2, paragraphe 1, lettre b, du décret législatif n° 81/2008. Le choix des membres du Conseil d'administration a été effectué en fonction de la participation de StudioBoost au groupe Dylog Spa-Buffetti et des compétences des individus, dans l'intérêt exclusif de la société, tout en respectant l'activité de contrôle et de coordination du groupe. Le Conseil d'administration actuel restera en fonction jusqu'à l'approbation du bilan de l'année 2023.

La rémunération des membres du Conseil d'administration est principalement déterminée par les pouvoirs et responsabilités conférés à chaque membre. La rémunération est fixe et aucun salaire basé sur la performance n'est prévu, tout comme il n'y a pas de traitement de fin de mandat.





La gestion des conflits d'intérêts

La gestion des conflits d'intérêts est un principe clé du Code éthique du groupe Dylog Italia Spa-Buffetti, que StudioBoost a adopté, tout comme les autres sociétés du groupe.

Le Code éthique consacre un paragraphe spécifique à la politique en matière de gouvernance et de conflits d'intérêts. Un conflit d'intérêts est défini comme une situation dans laquelle les administrateurs, les employés ou leurs proches ont un intérêt divergent de celui du groupe ou des sociétés qui le composent. Le groupe, tout en respectant les activités personnelles des individus dans le monde économique et commercial, exige que ces activités se déroulent sans conflit d'intérêts avec les intérêts du groupe ou des sociétés du groupe, ni avec les obligations découlant de la collaboration en cours. Il est donc important d'éviter les situations où un conflit d'intérêts pourrait surgir, notamment en s'abstenant de tirer un avantage personnel des opportunités commerciales liées à leurs fonctions. De plus, le Code éthique stipule que, pour éviter toute situation de conflit d'intérêts, Dylog et chaque société du groupe doivent exiger que toute personne ayant connaissance de tels conflits en informe rapidement l'Organisme de Vigilance institué conformément au décret législatif n° 231/2001. En ce qui concerne les décisions prises en assemblée générale ou en conseil d'administration, StudioBoost gère les situations potentielles de conflits d'intérêts conformément à la législation en vigueur.

La gestion des risques

Le système de contrôle interne et de gestion des risques, sous la responsabilité du Conseil d'administration, comprend un ensemble de règles, procédures et structures organisationnelles visant à identifier, mesurer, gérer et surveiller efficacement les principaux risques. Bien que StudioBoost n'ait pas créé d'organismes de contrôle internes en raison de la législation, elle est néanmoins soumise aux activités de contrôle et de coordination du groupe Dylog Italia Spa-Buffetti. Un Organisme de Vigilance a été mis en place pour surveiller l'application du Modèle 231.





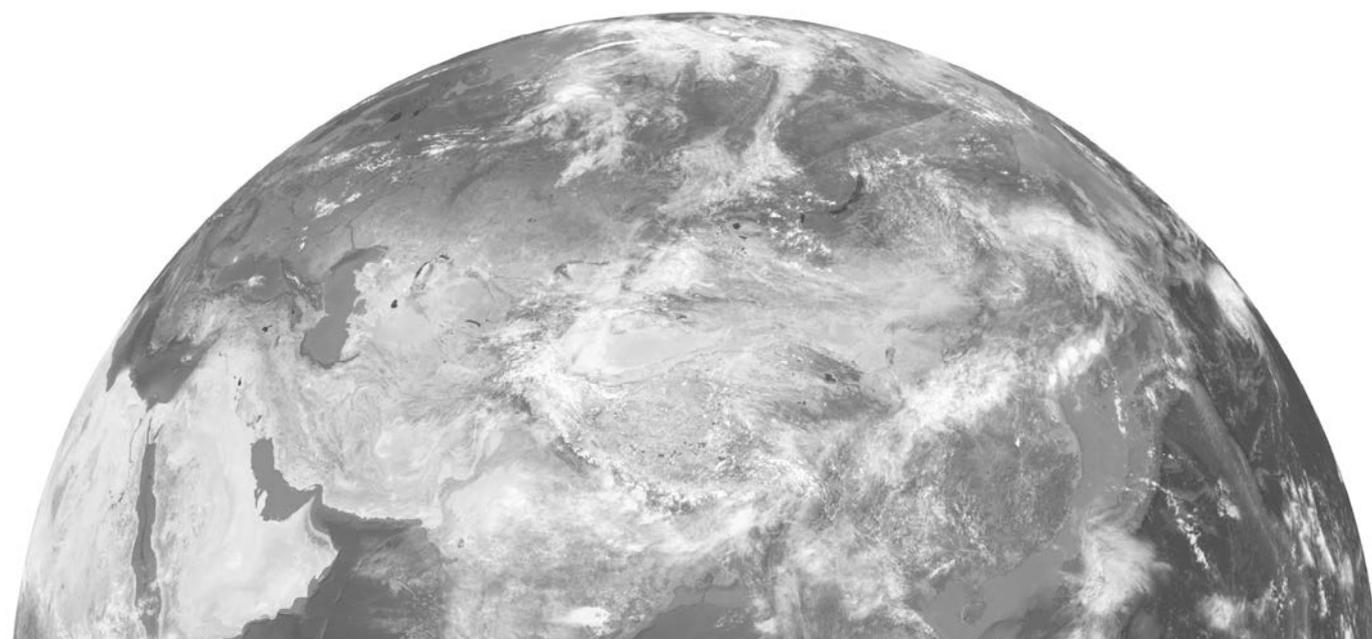
La gestion des impacts

La responsabilité de la gestion des impacts est confiée au CEO en coordination avec le Digital Compliance Manager. Grâce à l'écoute des diverses parties prenantes, internes et externes, l'évaluation des impacts est constante et vise à créer de la valeur. Le reporting des impacts est présenté au Conseil d'administration, qui approuve le bilan de durabilité et définit les lignes stratégiques pour la mise en œuvre des politiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) ainsi que les objectifs futurs pour le développement durable. De plus, en ce qui concerne le rôle du Conseil d'administration dans le contrôle de la due diligence de l'organisation et d'autres processus pour identifier et gérer les impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes, il convient de noter que le modèle 231 est appliqué de manière régulière. Des politiques spécifiques ont été mises en place : pour la protection des données personnelles, la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des lanceurs d'alerte.

Concernant les délégations liées aux impacts, des pouvoirs et responsabilités ont été confiés à l'Amministratore Delegato (Administrateur délégué) en matière de sécurité des lieux de travail et de protection des données personnelles. Dans le cadre du système de sécurité des lieux de travail, des fonctions ont été attribuées à des employés, comme prévu par la loi. Un organigramme a été adopté pour la protection des données personnelles, avec des responsabilités attribuées aux employés et à des consultants externes.

L'analyse de matérialité et le reporting des activités de l'entreprise ayant un impact sur les sujets matériels pour la rédaction du bilan de durabilité relèvent directement du CEO. Il est également chargé de la procédure de révision du bilan de durabilité, qui doit toujours être approuvé par le Conseil d'administration.

Au cours de l'année 2023, il n'y a eu aucun élément de criticité concernant les impacts (plaintes, contestations de violations légales ou internes). Actuellement, il n'existe pas de procédure pour évaluer la performance du Conseil d'administration dans le contrôle de la gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux.





2.3

Éthique et intégrité



Le développement de StudioBoost est avant tout inspiré par des principes, des valeurs et des règles qui trouvent leur origine dans le Code Éthique du Groupe, appliqué et adopté par chaque société, et qui régit les relations tant internes, entre les membres de l'organe administratif et les employés, qu'externes, avec tous les autres parties prenantes.

Pour StudioBoost, la réputation de l'entreprise, bâtie au fil des années, est primordiale : l'image acquise est un patrimoine à protéger. À travers la lecture du Code Éthique, on comprend dans quel ensemble de valeurs s'inscrit l'action quotidienne de StudioBoost : la rectitude et l'honnêteté dans le respect des lois et de l'éthique professionnelle, la collaboration réciproque entre les administrateurs et les employés pour la mise en place d'un système efficace de contrôle interne à tous les niveaux de la structure organisationnelle, la transparence dans les relations internes et avec les clients et les fournisseurs, la clarté dans les opérations, les transactions et les vérifications comptables, et l'interdiction de toute discrimination basée sur le sexe, la race, la langue, la religion, les opinions politiques, les conditions personnelles et sociales.





Toujours dans le Code Éthique, sont énoncées les règles internes que les administrateurs et les employés doivent respecter : la centralité des ressources humaines, la protection de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail, la protection des actionnaires et des créanciers, la protection des informations confidentielles et des données personnelles, la protection de la propriété intellectuelle et l'obligation de confidentialité, la lutte contre le blanchiment d'argent, la protection de l'environnement, la protection de la concurrence, la sécurité informatique.

L'intégrité et, spécifiquement, la lutte contre la corruption, sont au cœur de la règle qui interdit de verser ou d'offrir des paiements et des avantages matériels de quelque nature que ce soit à des tiers pour influencer ou rémunérer une activité liée à l'exercice de leur fonction, à l'exception des cadeaux de valeur modeste offerts par courtoisie commerciale et qui ne peuvent être objectivement interprétés comme visant à obtenir un avantage, même non économique. De plus, toujours dans le Code Éthique, il est stipulé que les administrateurs et les employés qui reçoivent des cadeaux ou des traitements de faveur ne relevant pas des relations de courtoisie habituelles doivent informer immédiatement l'Organisme de Vigilance de la société.

Les principes et les règles contenues dans le Code Éthique ne sont pas de simples indications formelles. Il s'agit en effet d'une discipline interne dont le non-respect entraîne des sanctions contractuelles, pouvant aller jusqu'à la résiliation de la relation : les violations du Code Éthique, tout comme celles du décret législatif 231/01, sont soumises à la surveillance de l'Organisme de Vigilance (OdV) et aux mesures disciplinaires qui en découlent.





2.4

Conformité (Compliance)



Contrairement au Code Éthique du Groupe, StudioBoost a adopté depuis plusieurs années son propre Modèle 231, adapté à sa réalité d'entreprise. Ce modèle, remis aux employés et aux partenaires commerciaux, est constamment mis à jour en fonction de l'évolution de la réglementation et de l'ajout, par le législateur, de nouvelles catégories d'infractions sous-jacentes. L'objectif est de garantir son efficacité en s'appuyant sur une analyse continue des risques dans différents domaines. L'efficacité du système 231 de StudioBoost repose également sur l'institution d'un Organisme de Surveillance (OdV) de type monocratique, confié à un professionnel externe, qui exerce ses fonctions de contrôle en toute autonomie.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Modèle 231 adopté prévoit un mécanisme de flux d'informations entre l'OdV et les organes de gouvernance de l'entreprise, couvrant divers domaines étant donné le rôle étendu attribué au système 231 dans la conformité de l'entreprise. Enfin, dans le cadre de l'adaptation à la nouvelle réglementation sur la protection des lanceurs d'alerte (whistleblower), l'OdV s'est vu confier la gestion des signalements internes. StudioBoost considère comme essentiel, en raison des principes et des valeurs inscrits dans son Code Éthique, d'assurer l'application rigoureuse de la procédure adoptée pour protéger les lanceurs d'alerte. Ces derniers, qu'ils soient employés ou collaborateurs, doivent pouvoir signaler des faits graves affectant l'entreprise, y compris les violations du Modèle 231, en toute sécurité.





2.5

Confidentialité et Cybersécurité



La protection des données personnelles est essentielle pour StudioBoost : son cœur d'activité impose à l'entreprise une vigilance constante dans tous les domaines de la cybersécurité. La sécurité informatique est l'un des principes inscrits dans le Code Éthique du Groupe et fait l'objet d'une surveillance particulière dans le cadre du système 231. L'organigramme dédié à la protection des données personnelles, dont l'Administrateur Délégué est le responsable principal, est entièrement conforme à la réglementation en vigueur, notamment au Règlement UE 2016/679 (RGPD) et au Code de la confidentialité italienne.

L'importance de cette thématique est évidente pour une entreprise comme StudioBoost, qui développe et fournit des services informatiques à ses clients. De nombreuses ressources sont mobilisées dans ce domaine : la protection de la confidentialité dès la phase de conception des produits (privacy by design) est une exigence fondamentale intégrée par tous les collaborateurs. L'engagement de StudioBoost en matière de respect de la vie privée se traduit également par la nomination d'un Data Protection Officer (DPO) externe, garantissant ainsi une plus grande indépendance de cette fonction. Pour chaque type de traitement des données, des processus spécifiques sont définis, accompagnés de mesures techniques et organisationnelles de sécurité adaptées.





En ce qui concerne la conformité réglementaire, StudioBoost respecte scrupuleusement les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, un principe inscrit dans le Code Éthique du Groupe. Il est ainsi strictement interdit d'effectuer des opérations pouvant contribuer au transfert, au remplacement ou à l'utilisation de fonds illicites, ou entraver l'identification de l'origine criminelle d'argent, de biens ou d'autres ressources.

Grâce aux dispositifs de signalement mis en place dans les différentes politiques de l'entreprise (modèle 231, protection des données personnelles et protection des lanceurs d'alerte), aucune violation des règles de conformité n'a été constatée en 2023, d'après les activités de surveillance et de contrôle menées par les organes compétents.

Les mécanismes de contrôle interne visant à prévenir les irrégularités sont pleinement opérationnels. Toute personne habilitée peut adresser des signalements aux instances compétentes, conformément aux réglementations en vigueur en matière de protection de la vie privée, de whistleblowing et de conformité au modèle 231.





2.6

Transparence Fiscale



StudioBoost reconnaît que, bien que les impôts ne figurent pas actuellement parmi les sujets les plus critiques en matière de durabilité, ils constituent une source essentielle de revenus publics et jouent un rôle clé dans la politique fiscale et la stabilité macroéconomique du pays où elle opère.

StudioBoost contribue à la création et à la distribution de valeur notamment à travers le paiement des impôts. Conformément aux principes généraux établis dans le Code Éthique, en particulier dans la section relative aux "Relations avec l'Administration Publique", StudioBoost s'engage à adopter une stratégie fiscale fondée sur l'honnêteté, l'équité et le respect de la législation fiscale.

L'entreprise s'engage à :

- Respecter intégralement toutes les lois, règlements et pratiques fiscales en vigueur.
- S'abstenir de toute planification fiscale agressive et d'évitement fiscal.
- Appliquer une diligence professionnelle rigoureuse dans la gestion des risques fiscaux, en veillant à ce que les procédures mises en place soient appropriées.





Le Conseil d'Administration est responsable du suivi des obligations fiscales et de l'évolution des réglementations applicables. Il a confié au Conseiller Délégué la gestion de ces aspects, lui attribuant les délégations nécessaires pour assurer le respect des obligations fiscales et la transmission des déclarations dans les délais requis, en collaboration avec un cabinet d'expertise externe.

Dans ses interactions avec les administrations fiscales, StudioBoost suit les principes et les protocoles de contrôle définis dans le Modèle 231, garantissant une approche basée sur le dialogue, la transparence et le professionnalisme. Le Modèle 231 intègre également les infractions fiscales ajoutées par la Loi n° 157 du 19 décembre 2019. StudioBoost exerce son activité exclusivement sur le territoire italien et s'acquitte de l'ensemble de ses obligations fiscales en Italie, conformément à la juridiction fiscale nationale.





3. L'innovation au service des clients





3.1 Nos produits

StudioBoost propose trois lignes de produits : Business Unit SaaS, Business Unit Software et Business Unit Outsourcing. Chacune d'entre elles utilise les mêmes technologies pour atteindre des objectifs différents.



Business Unit SaaS

StudioRelax et Dylog SaaS, issus de la Business Unit SaaS, offrent la possibilité d'utiliser les logiciels en mode service. Cette approche, basée sur la gestion centralisée des logiciels, permet le partage des ressources matérielles et un accès aux logiciels depuis n'importe quel endroit et appareil. Ce système vise à améliorer les performances et la fiabilité tout en réduisant l'impact environnemental.



fatturhello



FISCOBOT

Business Unit Software

Les solutions logicielles incluent *FatturHello* et *FiscoBOT*.

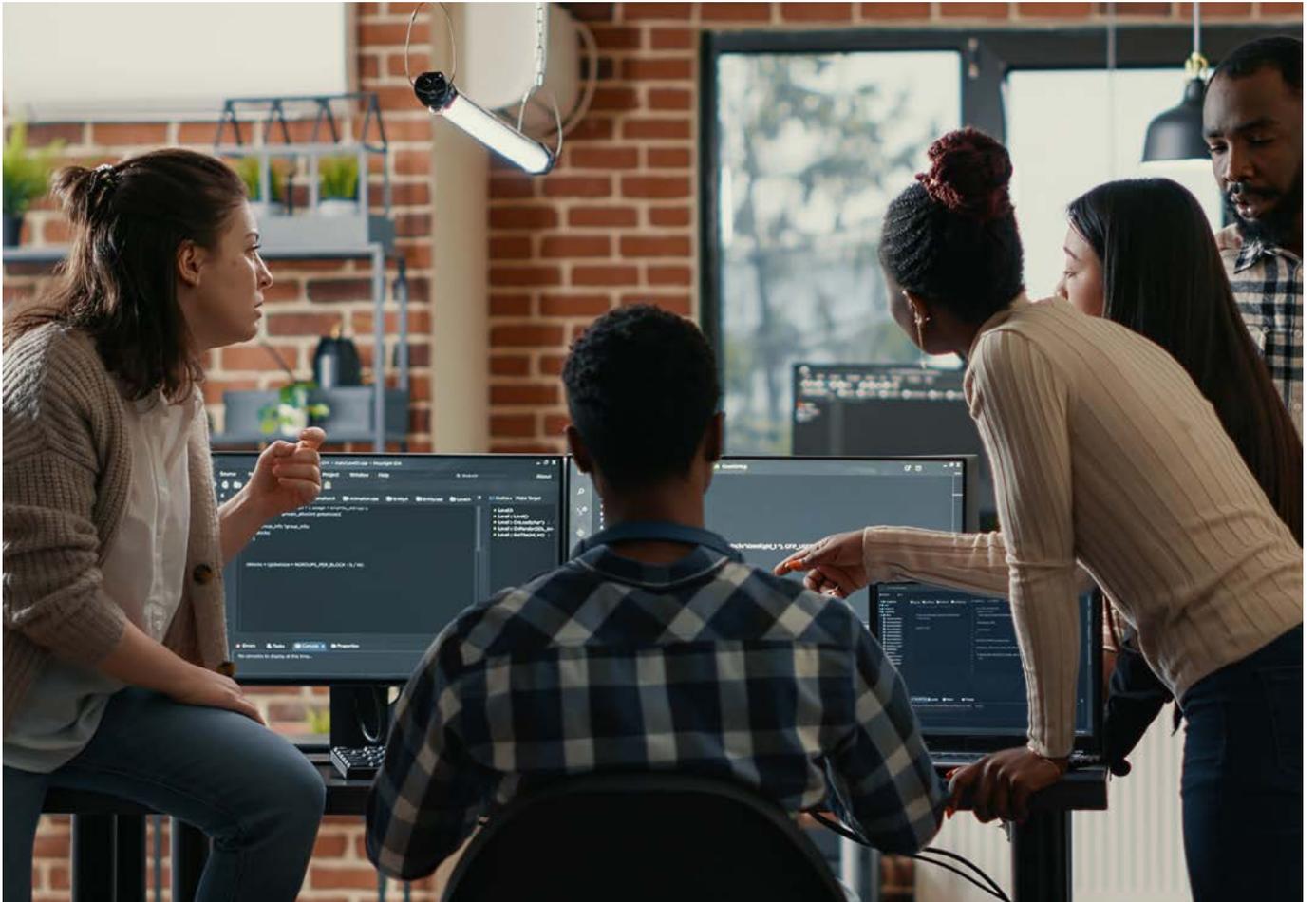
FatturHello : un mini ERP destiné aux entreprises et aux professionnels, capable de se connecter à différentes sources externes et permettant une gestion administrative automatique et dématérialisée.

FiscoBOT : un système complet de gestion professionnelle composé de nombreux modules (CRM, ERP, HRM, KANBAN, etc.) basés sur la méthodologie Agile. FiscoBOT permet de dématérialiser toutes les étapes de la relation client, de l'onboarding à la contractualisation : tout est numérique et certifié. FiscoBOT et FatturHello sont intégrés pour garantir une gestion efficace des processus comptables et administratifs.



Business Unit Outsourcing

La Business Unit Outsourcing de StudioBoost apporte un soutien aux clients qui ne se sentent pas encore prêts à utiliser directement FiscoBOT, tout en leur permettant de bénéficier des avantages du logiciel. Les opérateurs et technologies de StudioBoost travaillent en étroite collaboration avec les clients, se substituant aux employés pour les assister dans l'entrée et le traitement des données comptables. Cela aide les clients à gérer efficacement et avec précision leurs processus comptables et administratifs, en garantissant un service fiable et de qualité. La BU Outsourcing joue un rôle central dans l'innovation des produits StudioBoost et est essentielle pour les phases de test. Grâce à son travail, le nombre d'appels au service client est parmi les plus bas du marché. StudioBoost développe des logiciels qui permettent aux utilisateurs de récupérer la ressource la plus précieuse : le temps. L'objectif est de concevoir des solutions logicielles capables d'optimiser les ressources humaines et organisationnelles, en dématérialisant les processus de gestion et en utilisant les technologies RPA (Robotic Process Automation) les plus récentes. Ces technologies sont utilisées de manière responsable, avec des infrastructures matérielles dont les émissions sont contrôlées. StudioBoost investit significativement dans l'optimisation des interfaces utilisateur, pour proposer des solutions innovantes qui permettent aux utilisateurs de se libérer des tâches répétitives et à faible valeur ajoutée.





StudioBoost a fondé sa méthodologie sur les principes du développement Agile, dont elle a adopté intégralement le manifeste :

La priorité absolue est de garantir la satisfaction du client en livrant rapidement et en continu des logiciels de qualité.

Les évolutions des besoins sont acceptées, même à des stades avancés du développement.

Les processus Agiles transforment les changements en avantages compétitifs pour le client.

Des logiciels fonctionnels sont livrés fréquemment, idéalement à des intervalles courts, allant de quelques semaines à quelques mois.

Clients et développeurs collaborent quotidiennement tout au long du projet.

Les projets sont construits autour d'individus motivés, à qui l'on fournit l'environnement et le soutien nécessaires en leur faisant confiance pour mener à bien leur travail.

La communication en face-à-face est privilégiée, car elle s'avère plus efficace qu'une communication uniquement virtuelle.

Un logiciel fonctionnel est le principal indicateur de progression.

Les processus Agiles favorisent un développement durable.

Sponsors, développeurs et utilisateurs doivent être capables de maintenir un rythme constant sur une durée indéfinie.

Une attention continue à l'excellence technique et à une conception soignée renforce l'Agilité.

Les meilleures architectures, exigences et conceptions émergent des équipes auto-organisées.

À intervalles réguliers, l'équipe réfléchit à la manière d'améliorer son efficacité et ajuste son fonctionnement en conséquence.



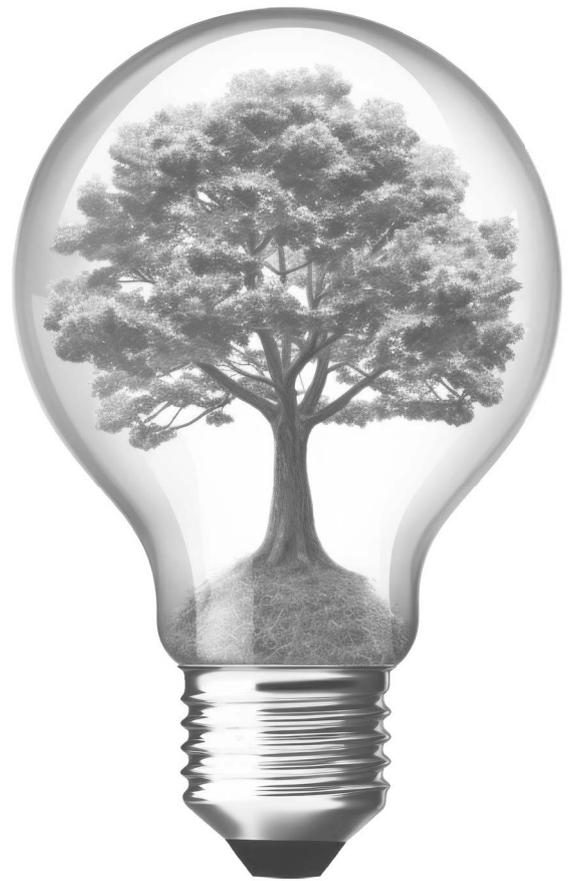
3.2

Innovation et Recherche



StudioBoost a choisi de développer un modèle commercial responsable qui promeut un comportement respectueux envers les personnes et l'environnement. Dans le développement de ses solutions, l'entreprise s'engage à offrir des produits capables de répondre aux besoins et attentes de ses clients, tout en étant en ligne avec les principes du développement durable. Pour cette raison, l'activité de Recherche et Développement (R&D) occupe une place essentielle dans l'identification de solutions innovantes qui garantissent l'efficacité des produits tout en minimisant l'impact environnemental.

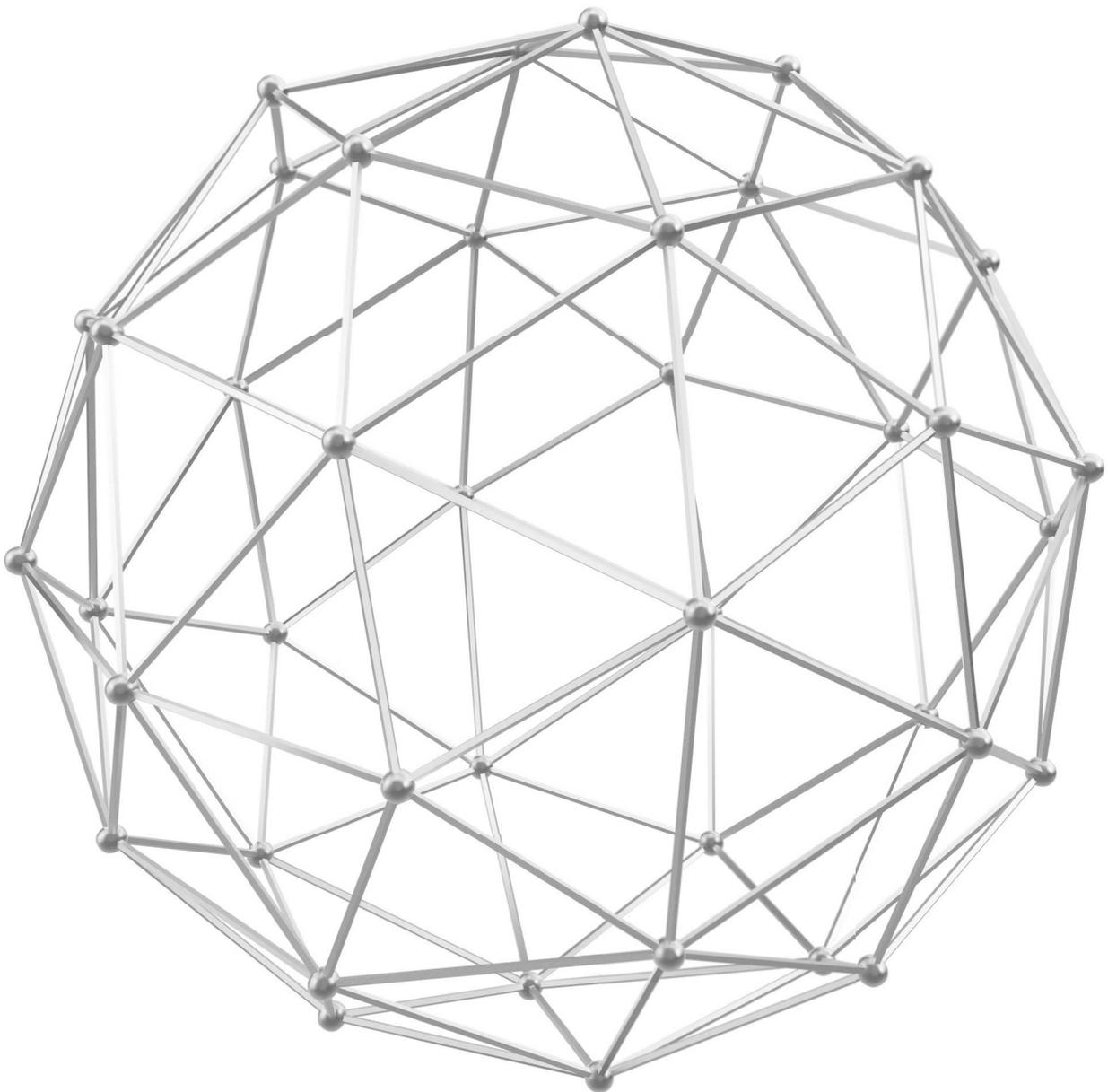
StudioBoost privilégie principalement la recherche et le développement internes, en exploitant les compétences et l'expertise des membres de son équipe R&D. L'entreprise dispose d'une équipe hautement qualifiée, incluant un archiviste diplômé, un docteur (PhD), un juriste, ainsi que deux développeurs senior et un junior. À cette équipe interne s'ajoute une collaboration triennale avec l'Observatoire des Professionnels et de l'Innovation Digitale du Politecnico di Milano, permettant de récolter des informations précieuses sur le marché, notamment dans le secteur des services professionnels. Les efforts de recherche ont également conduit à des partenariats avec Tupla srl, dont StudioBoost est désormais partenaire, ainsi qu'avec Zucchetti SpA et CREDEMTEL SPA, sur des projets liés aux technologies de pointe.





Les recherches menées entre 2016 et 2022 ont été certifiées par des organismes externes, validant non seulement leur pertinence scientifique, mais permettant également à StudioBoost de bénéficier d'avantages fiscaux en vertu des lois en vigueur. En 2023, StudioBoost a su faire face aux coûts de R&D sans dépendre de subventions publiques ni d'avantages fiscaux, permettant ainsi l'adoption de méthodologies de gestion Agile et l'utilisation d'outils sophistiqués de suivi et de contrôle des ressources utilisées dans les services professionnels.

Les résultats concrets des activités de recherche sont illustrés par deux brevets : Un premier brevet, déposé en 2017, concernant un système de gestion dématérialisée et automatisée des relations entre utilisateurs, fournisseurs, institutions bancaires, fiscales et professionnels. Un second brevet, enregistré en 2018, relatif à un algorithme permettant la validation de documents numériques via la technologie blockchain. En 2023, un copyright d'une valeur supérieure à un million d'Euros a été déposé, permettant à l'entreprise de bénéficier du régime fiscal avantageux prévu par le "Patent Box".





3.3

La relation avec nos clients

Depuis toujours, la stratégie de communication de StudioBoost place au centre la sensibilisation du marché à l'innovation, afin que des solutions plus efficaces, durables et innovantes soient adoptées. StudioBoost s'engage à établir des relations durables avec sa clientèle. Les actions visant à favoriser la fidélisation des clients sont basées sur une approche holistique, prenant en compte non seulement la satisfaction des clients, mais aussi l'impact des activités sur la société et l'environnement. L'attention portée aux besoins des clients se reflète dans la valorisation des retours du marché, visant à augmenter la satisfaction, améliorer les services et les processus, et devenir un partenaire de référence pour les clients grâce aux réponses collectées.

L'approche adoptée prend en compte à la fois l'expérience personnelle de l'utilisateur vis-à-vis du logiciel et des services d'assistance, ainsi que les aspects commerciaux. L'expérience utilisateur est améliorée par l'implémentation de retours continus sur le logiciel et le service d'assistance, suivis de mesures correctives et de projets dédiés à l'amélioration.

Du point de vue commercial, un programme de parrainage a été développé. Ce programme offre aux clients la possibilité de parrainer d'autres clients potentiels, en échange d'une compensation financière pouvant atteindre jusqu'à 60% du chiffre d'affaires généré par les nouveaux clients parrainés. La gestion de ce programme se fait via une plateforme intégrée aux produits, qui crée des pages personnalisées pour chaque client participant, dans le but d'encourager de nouvelles recommandations.

La politique adoptée, centrée sur la compréhension et la satisfaction des besoins des clients, permet de maintenir des relations durables avec les clients tout en garantissant l'expansion du business.



4. Les personnes





4.1 Nos personnes

Les personnes, avec leurs compétences, leur passion et leur dévouement, sont le cœur battant de l'entreprise, une ressource indispensable pour sa croissance et son succès. C'est pourquoi le bien-être des employés représente une priorité absolue pour StudioBoost, qui s'engage à promouvoir un environnement de travail positif, sûr et inclusif, à soutenir la croissance professionnelle de ses employés et à valoriser les talents, contribuant ainsi à la croissance de la communauté dans laquelle elle opère.

En 2023, StudioBoost employait 14 personnes, un effectif jeune et dynamique : seulement 7% ont plus de 50 ans, 64% sont âgés de moins de 40 ans et l'âge moyen est d'environ 39 ans. La présence féminine représente environ 29%, un chiffre qui est en ligne avec un secteur traditionnellement dominé par des hommes.

L'attention portée à garantir la stabilité de l'emploi pour ses collaborateurs se reflète dans un pourcentage de contrats à durée indéterminée de 86%, tout comme la proportion de contrats à plein temps. Au cours de l'année 2023, le nombre de recrutements et de fin de contrats a été quasiment équivalent, avec un taux de rotation du personnel de 21%. À ce jour, tous les employés sont couverts par un système de négociation collective.

Répartition des employés par type de contrat, genre et type de contrat GRI 2-7

	H	F	Total
Total des employés	10	4	14
CDI	9	3	12
CDD	1	1	2
Temps plein	9	3	12
Temps partiel	1	1	2
Total des travailleurs non-salariés	2	0	2
Auto-entrepreneurs	1	0	1
Stagiaires	1	0	1
Total de la main-d'œuvre	12	4	16



Nouvelles embauches et turnover GRI 401-1

Total des nouvelles embauches			Total des départs		
	3	21%		3	21%
Hommes	2	20%	Hommes	1	10%
Femmes	1	25%	Femmes	2	50%
Moins de 30 ans	1	50%	Moins de 30 ans	-	-
30-50 ans	1	9%	30-50 ans	2	18%
Plus de 50 ans	1	100%	Plus de 50 ans	1	100%

Diversité au sein des organes de gouvernance et des employés GRI - 405 -1(b)

	<30			30-50			>50		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	0	0	0	1	2	3	0	0	0
Employés	1	1	2	7	1	8	1	0	1
Total	1	1	2	8	3	11	1	0	1

	<30			30-50			>50		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	0%	0%	0%	33%	67%	100%	0%	0%	0%
Employés	50%	50%	100%	88%	12%	100%	100%	0%	100%
Total	50%	50%	100%	73%	27%	100%	100%	0%	100%





4.2 Valorisation de la diversité

StudioBoost place ses personnes au centre de ses préoccupations, en respectant la dignité de chacun et en protégeant sa diversité. Conformément à son Code Éthique, l'entreprise rejette toute forme de discrimination fondée sur l'âge, le sexe, la nationalité, l'état de santé, les opinions politiques ou religieuses, reconnaissant dans la diversité une ressource clé pour la croissance de l'entreprise, tant en termes de compétences, d'idées que de points de vue. Elle s'engage, par conséquent, à créer un environnement de travail inclusif, offrant l'égalité des chances pour tous les aspects de la relation de travail, tels que le recrutement, la formation, la rémunération et l'avancement de carrière.





Le respect des libertés individuelles, la promotion de l'égalité des chances et de l'inclusion, ainsi que la protection de la diversité, se traduisent par des engagements concrets.

À cet égard, StudioBoost :

- Oriente ses recrutements en fonction du mérite, de la transparence et de l'absence de toute forme de discrimination, et gère le personnel dans le strict respect des droits des travailleurs tels que prévus par la loi et la CCNL (Convention Collective Nationale de Travail).
- Met en place des programmes de développement des compétences, avec une offre de formation accessible de manière équitable à tout le personnel.
- Adopte des services et outils de bien-être pour soutenir les besoins de conciliation vie-travail, ainsi que la santé et le bien-être des employés. En particulier, des formes de flexibilité sont proposées telles que le temps partiel, le télétravail et un plan de bien-être.
- Offre de réelles opportunités de croissance professionnelle à tous ses employés.
- Valorise la présence des femmes, présentes dans les organes de direction et dans les rôles clés de l'organisation, où elles occupent des positions de leadership.
- Garantit l'équité salariale et de genre, en cohérence avec le rôle exercé et le mérite individuel. À cet égard, bien qu'un écart salarial entre hommes et femmes de 13 % (moyenne européenne Eurostat 2020) soit constaté, StudioBoost enregistre une parité substantielle en matière de traitement économique.



Écart de rémunération femmes-hommes

GRI - 405-2

2023

Cadres

Salaire de base	0,86
Rémunération totale	0,77

Employés

Salaire de base	0,99
Rémunération totale	0,99



4.3

Evaluations et développement des compétences

Dans le but de retenir les talents et de favoriser leur croissance, StudioBoost a mis en place un système d'évaluation des performances, comprenant le Colloque de Coordination et de Développement, qui vise à valoriser le mérite, le potentiel et les compétences des employés, tout en renforçant leur motivation et engagement. La politique d'évaluation des performances adoptée est un outil essentiel pour encourager le développement et le bien-être professionnel des employés, qui représentent la principale ressource de StudioBoost, ainsi que pour aligner les performances individuelles avec les objectifs organisationnels.



Plus précisément, le Colloque de Coordination et de Développement implique un dialogue entre les employés et leurs responsables, visant à favoriser une croissance mutuelle et un succès partagé. Chaque employé réalise une auto-évaluation, qui est ensuite complétée par les observations de son responsable. Cette rencontre est un moment clé pour aligner les attentes, favoriser le développement professionnel et définir les principaux objectifs de l'année en accord avec les orientations stratégiques de l'entreprise.





Après le colloque, suit une phase de suivi des améliorations attendues, à l'issue de laquelle une fenêtre de feedback s'ouvre. C'est à ce moment que les résultats de l'évaluation sont discutés, les éventuels changements salariaux sont communiqués et les nouveaux objectifs sont assignés pour l'année à venir. Le Colloque de Coordination et de Développement fait partie d'un programme plus large de développement des ressources, dans lequel les performances des individus et des équipes sont suivies et évaluées en fonction de l'atteinte des objectifs définis, avec des promotions et des avancées de carrière reconnues.

StudioBoost dispose également d'un système d'incitation basé sur la rémunération, défini par le Plan d'Incitation, qui repose sur des paramètres objectifs fixés lors des colloques de coordination et de développement. L'utilisation de critères clairs pour évaluer les résultats obtenus garantit l'équité des rémunérations, des incitations et des opportunités de carrière.

Évaluation des performances des employés GRI 404-3

	H	F
Cadres	100%	100%
Employés	89%	25%
Total	90%	50%





4.4 Le Plan de Bien-être

L'engagement de StudioBoost envers ses employés se traduit par un programme de bien-être soigneusement conçu, visant à améliorer le bien-être des employés tout en contribuant à la croissance et à l'amélioration de la productivité et de l'efficacité de l'entreprise. Ce projet, lancé en 2022, s'inscrit dans les valeurs de l'entreprise, mettant l'accent sur la centralité et la valorisation des personnes. Il a pour objectif de lier les prestations variables à la performance de l'entreprise et à celle des employés, ainsi que de diversifier les services et avantages offerts aux employés.

Le Plan de Bien-être comprend :

- 1) Des avantages pour lesquels l'entreprise prend en charge le coût, tels que l'assurance santé complémentaire et les bons de repas électroniques.
- 2) De nombreux biens et services que les employés peuvent acheter pour eux-mêmes ou pour leurs familles en utilisant le Crédit Bien-être (exprimé en valeur monétaire virtuelle et lié à l'atteinte des objectifs d'entreprise trimestriels, soigneusement diversifiés et attribués à chaque unité commerciale, comme spécifié dans le Plan d'Incentive). Ces prestations incluent le remboursement des frais d'éducation et de soins familiaux, des versements au fonds de pension, des remboursements pour les abonnements aux transports publics, l'achat de bons d'achat, des chèques-cadeaux pour des activités récréatives, sportives, culturelles, etc.

Les opportunités disponibles dans le cadre du projet, qui vont bien au-delà de la part du bien-être définie par le CCNL, sont accessibles via la plateforme de bien-être de l'entreprise, ouverte à tout le personnel, qu'il soit en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée. Les initiatives et services lancés, dans le but de contribuer activement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes et dans un effort constant pour garantir un bon équilibre entre vie professionnelle et personnelle dans un environnement de travail gratifiant et cohésif, font partie de la politique de rémunération de l'entreprise et du système de rétention des employés. En effet, le bien-être des employés déclenche un cercle vertueux de satisfaction personnelle, de croissance professionnelle et d'amélioration des performances de l'entreprise.





4.5 Le Télétravail

Dans le but de soutenir et valoriser la parentalité, StudioBoost a offert aux nouveaux parents la possibilité de travailler en mode agile. Cette option permet de mieux concilier la vie professionnelle et familiale, en réduisant le stress lié aux déplacements domicile-travail et en favorisant une plus grande présence et implication dans la vie familiale. L'adhésion à cette modalité de travail est volontaire, prenant en compte les situations personnelles spécifiques de chaque employé.

En 2023, 50% des personnes éligibles ont choisi de participer au programme. Encourager le smart working chez les nouveaux parents représente une étape importante pour StudioBoost, qui s'engage à répondre aux besoins de ses employés en favorisant un équilibre sain entre travail et vie personnelle.





4.6 Formation

StudioBoost reconnaît la contribution fondamentale de ses employés dans l’atteinte des objectifs de l’entreprise et valorise leurs compétences à travers des parcours de formation, tant professionnels qu’obligatoires.

En 2023, 240 heures de formation ont été dispensées, soit une moyenne de 17 heures par employé, impliquant l’ensemble du personnel. Parmi les projets de formation, on peut citer une activité d’évaluation et de coaching visant à développer le potentiel humain et professionnel, afin d’améliorer les compétences managériales, de gestion et de communication des divers profils présents au sein de l’entreprise.

Les thématiques abordées lors des formations étaient diverses, incluant des sujets liés aux affaires, aux aspects techniques, aux compétences professionnelles et managériales, ainsi que des thématiques légales et réglementaires telles que la protection des données, la cybersécurité, la lutte contre le blanchiment d’argent, le D.Lgs. n. 231/01 et la santé et sécurité au travail. L’année 2023 a également été marquée par une sensibilisation accrue de tous les employés aux enjeux ESG.

Heures moyennes de formation annuelles par employé GRI 404-1

Répartition des heures de formation par catégorie	
Cadres	24
Employés	16

Répartition des heures de formation par genre	
Hommes	19
Femmes	12

Heures de formation par thématique

	Hommes	Femmes	Total
Santé et sécurité	92	8	100
Développement du potentiel humain et professionnel	100	40	140
			240





4.7 Santé et Sécurité

La santé et la sécurité des employés sont une priorité pour StudioBoost, qui s'engage à garantir le respect des réglementations en vigueur et à promouvoir des comportements vertueux pour protéger ses employés et améliorer leur qualité de vie. Afin de garantir la conformité avec les obligations légales, un système de gestion en matière de santé et de sécurité a été mis en place pour protéger l'intégrité physique et le bien-être des employés. Conformément au D.Lgs 81/08, le Document d'Évaluation des Risques (DVR) est préparé et mis à jour pour identifier les risques professionnels et définir des plans d'action afin de minimiser les impacts sur les employés. Le DVR inclut également la méthodologie d'évaluation des risques, l'estimation des risques et une liste des mesures à mettre en œuvre. Pour chaque risque identifié, une évaluation spécifique est effectuée, indiquant la fréquence de suivi et les actions correctives à entreprendre.

La gestion des aspects de santé et de sécurité au travail inclut également une communication interne efficace, ainsi que la formation et la responsabilisation des employés. En 2023, 100 heures de formation ont été dispensées sur les thèmes de la santé et de la sécurité, représentant 42 % du total des heures de formation. La formation obligatoire a couvert la formation générale des employés et des responsables à la sécurité, ainsi que la formation et la mise à jour des agents de sécurité incendie et des secouristes. Concernant la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles, les procédures de l'entreprise sont conformes à la réglementation applicable. Il est à noter qu'en 2023, aucun accident du travail n'a été enregistré.





5. Environnement





5.1

Engagement pour la réduction de l'impact environnemental

StudioBoost a toujours considéré la protection de l'environnement comme un prérequis fondamental pour son développement entrepreneurial. Dans cette optique, pour poursuivre le développement d'un modèle entrepreneurial éco-durable, l'entreprise concentre ses efforts sur la recherche et le développement, en mettant l'accent sur la dématérialisation et l'archivage numérique conforme aux normes, contribuant ainsi de manière tangible à la préservation des ressources naturelles et à la réduction de l'impact environnemental.

Grâce aux solutions de dématérialisation développées, StudioBoost a calculé que chaque année, plus de 1300 tonnes de papier sont économisées (chaque employé consomme en moyenne 70 kg de papier par an, et en multipliant cette consommation par le nombre total d'employés des entreprises clientes, estimé à plus de 19 000, on obtient une image claire de l'énorme impact positif généré). Cela correspond à la préservation de plus de 22 000 arbres, à l'évitement de la consommation de plus de 500 millions de litres d'eau, à la prévention de l'utilisation de 3 900 barils de pétrole et à l'empêchement de la production de près de 4 000 mètres cubes de déchets.

Il est important de souligner que l'activité de dématérialisation permet non seulement de réduire l'impact environnemental lié à l'utilisation intensive de papier, mais elle comporte également des avantages économiques et réputationnels pour les entreprises clientes. En effet, le passage à des solutions numériques réduit les coûts liés à l'achat et à la gestion du papier, tout en véhiculant une image de responsabilité environnementale, qui devient un élément clé de compétitivité.





5.2

Gestion responsable des ressources

Bien que n'ayant pas un impact environnemental significatif en raison de la nature de ses activités, StudioBoost considère qu'il est essentiel d'adopter une approche socialement responsable dans la gestion de ses activités. C'est pourquoi une grande attention est portée à l'utilisation durable des ressources et à la minimisation des déchets, en adoptant des politiques visant à réduire l'impact environnemental dans tous les aspects de ses activités.

Dans le but de réduire l'utilisation du plastique, StudioBoost a remplacé tous les distributeurs d'eau en plastique par des contenants en verre et les produits en plastique jetables (gobelets, assiettes, fourchettes, couteaux, cuillères) par des produits en verre, acier ou céramique. De plus, l'entreprise a éliminé l'utilisation d'emballages plastiques, démontrant ainsi une grande attention à la réduction des déchets. Afin d'optimiser l'efficacité énergétique, des films spéciaux à contrôle solaire ont été appliqués sur les surfaces vitrées des bâtiments de l'entreprise, fabriqués avec des matériaux permettant de filtrer et d'ombrager les rayons du soleil, améliorant ainsi la performance énergétique des bâtiments et réduisant la consommation énergétique. En ce qui concerne la gestion des serveurs, l'utilisation de centres de données « verts » certifiés réduit l'impact environnemental lié à l'infrastructure technologique. La flotte de véhicules de l'entreprise est également un domaine d'attention ; une initiative a été lancée pour remplacer les véhicules les plus polluants par des voitures à faible impact environnemental. L'adoption de technologies avancées pour la gestion de l'éclairage contribue également à la réduction de la consommation énergétique, tout comme l'utilisation d'imprimantes à faible consommation énergétique.

Enfin, une attention particulière est accordée au tri des déchets produits, en veillant à ce que tout le monde dépose correctement ses déchets dans les bacs de tri appropriés, dans le but de promouvoir et de contribuer activement à un tri efficace au sein des bureaux. Grâce à l'adoption de ces pratiques, StudioBoost se positionne comme un exemple vertueux dans le secteur, prouvant qu'il est possible de concilier succès commercial et responsabilité environnementale.





5.3

Consommation énergétique et émissions

En ce qui concerne la consommation d'énergie et les émissions, StudioBoost montre une grande conscience de son empreinte environnementale, en portant une attention particulière aux sources renouvelables et à la gestion des consommations de combustibles fossiles.

En 2023, l'entreprise a rapporté une consommation d'électricité à moyenne/basse tension ainsi qu'à moyenne/haute pression. Une partie significative de son électricité provient de sources renouvelables, avec 5 002 kWh sur un total de 10 421 kWh consommés, soit 48 %. En ce qui concerne les combustibles fossiles utilisés pour les transports et le chauffage, la consommation de gasoil pour la traction des véhicules directement contrôlés est de 1 495 litres, tandis que la consommation d'essence est de 2 848 litres. Aucun gasoil n'a été utilisé pour le chauffage, tandis que la consommation de gaz naturel pour le chauffage a été limitée à 1 124 m³.

Consommation d'énergie électrique à moyenne/basse tension

Type	Unité de mesure	2023
Consommation d'électricité (moyenne/basse tension)	kWh	10.421
Dont provenant de sources renouvelables	kWh	5.002 (48%)
Énergie électrique pour la traction des véhicules (moyenne/basse tension)	kWh	293
Total consommation d'énergie électrique (moyenne/haute pression)	kWh	10.714

Consommation de gasoil

Type	Unité de mesure	2023
Gasoil pour la traction des véhicules directement contrôlés	litres	1.495
Gasoil pour le chauffage	litres	0
Total consommation de gasoil	litres	1.495



Consommation d'essence

Type	Unité de mesure	2023
Essence pour la traction des véhicules directement contrôlés	litres	2.848

Consommation de gaz naturel

Type	Unité de mesure	2023
Gaz naturel pour le chauffage	m ³	1.124

Autres consommations énergétiques

Type	Unité de mesure	2023
GPL	mc	0

Émissions dans l'atmosphère

Type	Unité de mesure	2023
CO ₂	kg	12.855,85





5.4

Approvisionnement responsable

StudioBoost reconnaît l'importance de garantir un cycle d'approvisionnement transparent et de réglementer ses impacts sociaux et environnementaux pour protéger ses parties prenantes. À cette fin, l'entreprise s'engage à sélectionner ses fournisseurs et à gérer ses relations avec eux selon des critères de transparence, d'équité et d'impartialité, en évitant les situations de conflits d'intérêts, même potentiels. Le choix des fournisseurs, principalement constitué de petites et moyennes entreprises locales, repose sur des évaluations visant à identifier et sélectionner des acteurs ayant fait leurs preuves en termes de professionnalisme, d'intégrité et de fiabilité, et possédant les exigences légales nécessaires. Les relations avec la majorité d'entre eux sont stables, durables et ne signalent aucun impact négatif ni problème relatif à la violation des droits humains.



En ce qui concerne les services publics, StudioBoost privilégie les fournisseurs qui puisent au moins 20 % de leurs ressources à partir de sources renouvelables. En 2023, 48 % de l'électricité achetée provient de sources renouvelables. Depuis 2015, StudioBoost a établi une collaboration avec un fournisseur de services de data center, capable de couvrir ses besoins énergétiques à 100 % avec des sources renouvelables, spécifiquement éoliennes et hydroélectriques. L'énergie naturelle est produite sans émission, garantissant ainsi une réduction de 11 024 tonnes de CO₂ chaque année, selon un certificat officiel remis par le fournisseur.



5.5 Déchets

La politique de gestion des déchets adoptée par StudioBoost vise depuis le début à prévenir la production de déchets à la source, en optimisant l'utilisation des ressources naturelles liées à ses activités commerciales et en sensibilisant ses employés à la réduction des gaspillages et à une consommation responsable. À cette fin, l'entreprise utilise exclusivement des matériaux recyclables, en particulier du papier et du plastique, qui sont entièrement recyclés. Le choix d'utiliser uniquement des matériaux recyclables a un impact significatif sur la réduction de l'empreinte environnementale de l'entreprise. Le papier et le plastique sont des matériaux fréquemment présents dans les déchets solides urbains et industriels, leur recyclage contribue à réduire l'extraction des ressources naturelles, l'émission de gaz à effet de serre et le volume total des déchets envoyés en décharge.





L'adoption de politiques de dématérialisation a encore optimisé la gestion des déchets en réduisant la consommation annuelle de papier et de plastique à un kilogramme. La dématérialisation, qui consiste à utiliser des outils numériques et à promouvoir des pratiques de travail sans papier, aide non seulement à réduire la consommation de ressources, mais elle permet aussi de rationaliser les processus d'entreprise et d'améliorer l'efficacité globale. Grâce à la dématérialisation et à l'utilisation exclusive de matériaux recyclables, StudioBoost représente un exemple vertueux d'intégration des principes de durabilité environnementale dans sa politique d'entreprise.

Matériaux utilisés

Type	Unité de mesure	Quantité	% de recyclage
Papier	kg	0,5	100%
Plastique	kg	0,5	100%
Indifférencié		0	0

Total des déchets produits et éliminés

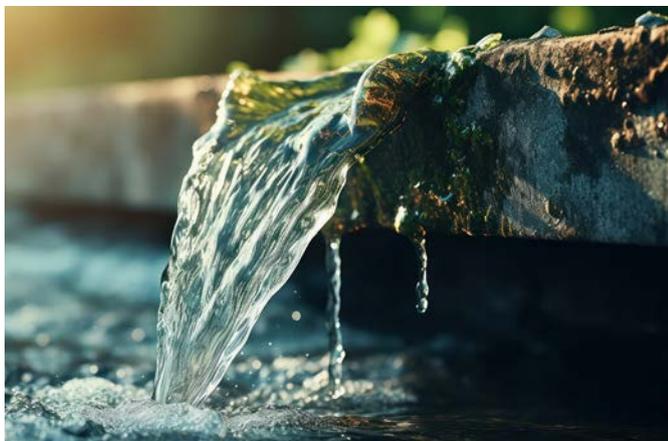
Type	Unité de mesure	Quantité
Déchets non dangereux	kg	1
Déchets dangereux	kg	0
Total	kg	1

Destination des déchets dangereux et non dangereux

	Unité de mesure	Déchets produits dangereux	Déchets produits non dangereux
Réutilisation	kg		1
Recyclage	kg		
Décharge	kg		
Autre	kg		
Total	kg		1



5.6 Ressources en eau



En 2023, StudioBoost a consommé environ 97,5 mètres cubes d'eau provenant exclusivement de l'aqueduc local. Aucune substance potentiellement dangereuse n'est éliminée et le prélèvement ainsi que le rejet des eaux se fait via l'aqueduc. Aucune non-conformité par rapport aux limites prévues n'a été signalée. Les données relatives à la consommation d'eau extraites des factures d'achat de l'entreprise sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Consommation d'eau par source

	Unité de mesure	De toutes les zones
Ressources en eau de tiers (aqueduc)	m ³	97,5
Dont eau douce (<1.000 mg/l de solides dissous totaux)	m ³	0
Total	m³	97,5





6. StudioBoost pour le territoire





6.1

Valeur économique générée et distribuée

La valeur économique générée représente la richesse produite par l'entreprise, distribuée aux différents parties prenantes sous diverses formes. La capacité de générer de la valeur est un facteur essentiel pour le développement d'actions, de pratiques et de stratégies visant à améliorer les impacts sociaux et environnementaux. La valeur économique générée et distribuée directement se développe à travers les composants suivants :

1. Valeur économique directement générée, déterminée sur la base des "revenus", c'est-à-dire les ventes nettes, plus les revenus des investissements financiers et les ventes de biens.
2. Valeur économique distribuée, comme les coûts opérationnels, les salaires et avantages pour les employés, les paiements aux investisseurs et prêteurs (capital), les paiements à l'administration publique par pays, et les investissements dans la communauté.
3. Valeur économique retenue, définie comme la "valeur économique directement générée" nette de la "valeur économique distribuée", et représentée par les bénéfices non distribués et les éléments non monétaires (amortissements, dépréciations, provisions et impôts différés).

En 2023, StudioBoost a généré une valeur économique de 1.387.371 € (soit environ 16 % de plus par rapport à l'année précédente). De cette valeur, 12,26 % a été retenue par l'entreprise, tandis que 87,74 %, soit 1.217.258 €, a été distribué aux parties prenantes de la manière suivante :

- Fournisseurs : dépenses pour l'achat de matières premières, biens et services
- Personnel et collaborateurs : salaires et rémunérations, contributions et indemnités de fin de carrière
- Financiers : intérêts sur les prêts
- Administration publique : impôts sur les revenus et charges fiscales
- Communauté : dons à des organisations du secteur non lucratif

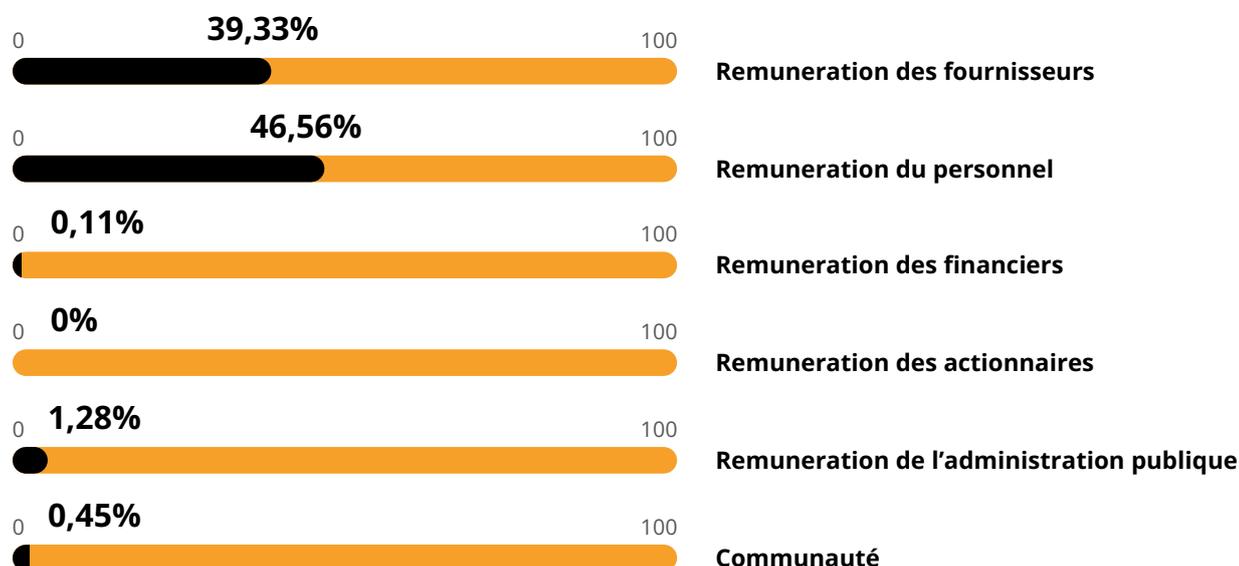
La valeur économique retenue de 170.114 € correspond à la différence entre la valeur économique générée et celle distribuée. La différence entre la valeur économique retenue et le bénéfice de l'exercice (377.519 €) est imputée à 38.967 € d'amortissements (à déduire) et à 246.373 € d'impôts différés (à ajouter), constatés dans les comptes et calculés sur des pertes fiscales antérieures. Les impôts différés représentent un avantage que l'entreprise pourra utiliser lors des périodes fiscales suivantes, sous forme d'impôts réduits, lorsque ces pertes fiscales seront utilisées pour réduire l'impôt à payer.



En 2023, la valeur économique distribuée a augmenté de 9,88 % par rapport à 2022, tandis que la valeur économique retenue, qui s'élève à 170.114 €, a augmenté de 96,76 %. Il convient également de noter que durant la période de reporting, l'entreprise a bénéficié d'un crédit d'impôt de 38.828 €, accumulé au cours des exercices précédents et lié à des activités de recherche et développement. Ce montant a été utilisé pour compenser d'autres impôts.

Valeurs économiques distribuées par l'entreprise

	2023	2022	Var %
Valeur économique générée	1.387.371	1.194.234	16,17%
Remuneration des fournisseurs (coûts opératifs)	545.714	526.152	3,72%
Remuneration du personnel	645.974	569.458	13,44%
Remuneration des financiers	1.459	2.321	-37,13%
Remuneration des actionnaires	0	0	0,00%
Remuneration de l'administration publique	17.810	9.844	80,93%
Communauté	6.300	0	0,00%
Valeur économique distribuée par la société	1.217.258	1.107.775	9,88%
Valeur économique retenue par la société	170.114	86.459	96,76%





6.2 Soutien à la communauté



StudioBoost s'engage depuis toujours dans diverses initiatives de soutien à des personnes et des associations locales et nationales, ainsi que pour la promotion du territoire. En 2023, la société a atteint un total de 3 500,00 euros en dons et actes de générosité au profit d'associations, tandis que les parrainages, principalement destinés aux initiatives locales de la région de Bologne, se sont élevés à 2 800,00 euros. Voici quelques-unes des initiatives soutenues au cours de l'année écoulée.



AGEOP RICERCA

En 2023, StudioBoost a fait un don en nature à l'Association AGEOP RICERCA. L'AGEOP Ricerca Odv (Association des Parents pour l'Hématologie Oncologique Pédiatrique) est une organisation fondée sur le bénévolat, qui valorise l'engagement et promeut les valeurs de solidarité. Fondée en 1982 par un groupe de parents ayant choisi de mettre leur expérience au service des générations futures, l'association œuvre pour améliorer la qualité de vie et de soins des enfants atteints de cancer. Son siège se trouve à l'intérieur de l'Unité de Soins Spécialisés en Onco-Hématologie Pédiatrique à l'IRCCS, Policlinico Sant'Orsola de Bologne.





ASD HIC SUNT LEONES

Parmi les associations soutenues au cours de l'année écoulée, on trouve l'Association Sportive Dilettantistica HIC SUNT LEONES, basée à Bologne, pour laquelle StudioBoost a apporté un don en nature. L'association gère un club sportif qui a pour objectif de promouvoir les valeurs de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les droits des LGBTQ+, et l'accès au sport pour tous. Dans le cadre de ces initiatives, l'association a participé au Projet Scuola Ovale, lancé avec d'autres associations sportives, visant à faire découvrir le rugby aux jeunes enfants et à promouvoir l'idée du sport comme moyen de socialisation, d'inclusion et d'intégration, notamment dans les écoles primaires de la région de Bologne. Le rugby, avec ses caractéristiques intrinsèques, est souvent perçu comme un sport particulièrement éducatif. Le concept de soutien, le "terzo tempo" (le troisième temps), ainsi que le respect des autres et des règles en font un terrain propice à la promotion de la coopération, de la solidarité et de l'inclusion chez les jeunes. StudioBoost a donc choisi de s'engager activement dans ce type de projet.



Associazione Nazionale Dottori Commercialisti

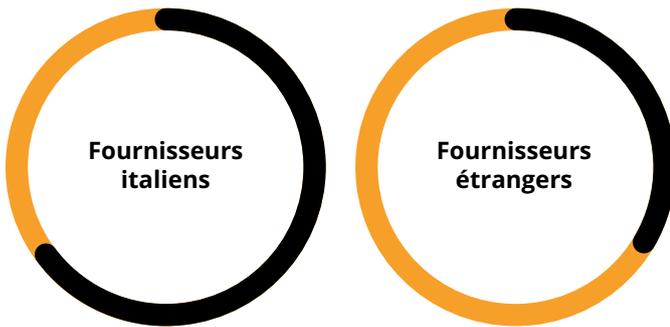
En 2023, par le biais d'activités de parrainage, StudioBoost a fait des contributions volontaires à l'Associazione Nazionale Dottori Commercialisti pour financer des séminaires de formation certifiés, dans le cadre de la formation continue obligatoire des professionnels.



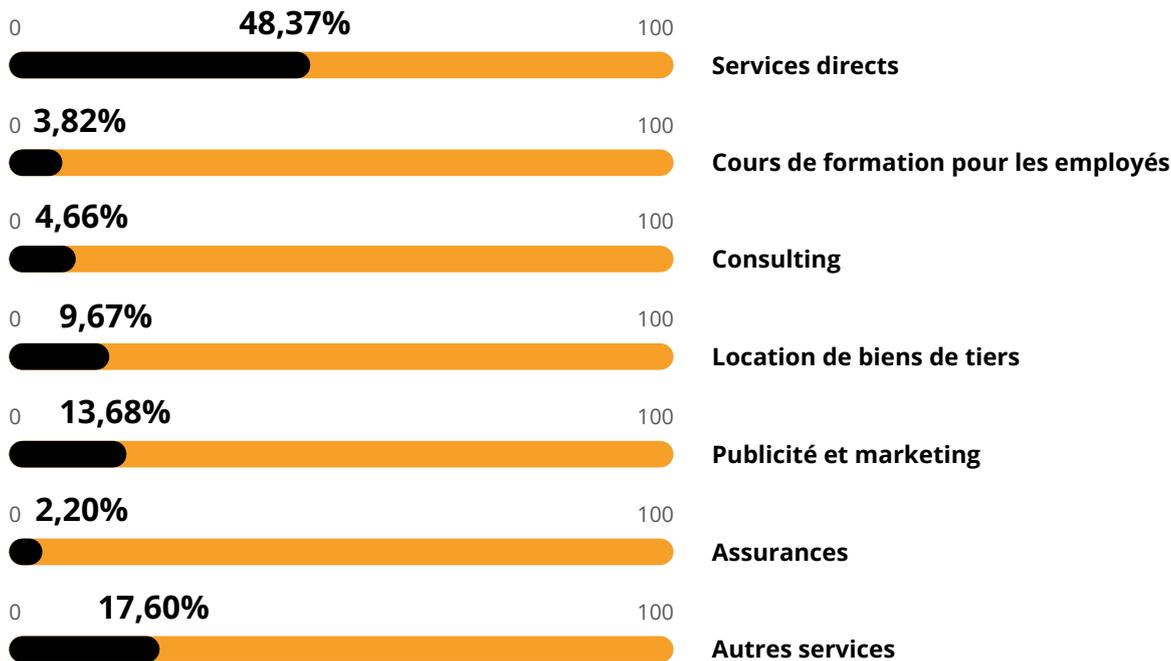
6.3 Fournisseurs

StudioBoost s’engage à promouvoir au sein de sa chaîne d’approvisionnement les critères de responsabilité éthique, sociale et environnementale qui guident son activité. À cet égard, l’entreprise exige de ses fournisseurs l’adoption de comportements et de pratiques conformes aux principes définis par le Modèle 231 et le Code Éthique. En 2023, StudioBoost a acheté des matériaux et des services auprès de 31 fournisseurs, dont 58 % sont situés sur le territoire national. En analysant la typologie des fournisseurs par rapport aux coûts d’achat, la part principale, soit 95,68 %, est représentée par les achats de services. En particulier, les achats de services directs représentent 48,37 %, suivis par les achats de services promotionnels et de marketing (13,68 %), la location de biens de tiers (9,67 %), les services de consultance (4,66 %), les cours de formation pour les employés (3,82 %), les assurances (2,20 %) et d’autres services (17,90 %).

Fournisseurs locaux



Fournisseurs pour service





L'engagement envers les SDGS / ODD (Objectifs de Développement Durable)

L'Agenda mondial pour le développement durable (Agenda ONU 2030), adopté par les Nations Unies en septembre 2015, a défini un parcours vers la durabilité à travers 17 objectifs, visant à orienter les pays et les organisations du monde entier vers un développement durable. La mise en œuvre de l'Agenda 2030 implique non seulement les États, mais aussi toutes les composantes de la société, y compris les entreprises, acteurs clés pour atteindre un développement durable. C'est dans cette optique que StudioBoost a rédigé ce document, soulignant la forte relation entre la poursuite des objectifs commerciaux et les objectifs de durabilité. Ci-dessous, une description des principes identifiés et des actions ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) que StudioBoost entend mettre en place, en lien avec les Objectifs de Développement Durable. Les actions déjà lancées sont décrites dans le chapitre précédent sur l'analyse de matérialité.

Thèmes	Objectifs 2024-2026	Goals
Gouvernance	Certification ISO 27001 Système de Gestion de la Sécurité de l'Information Certification Parité de Genre Diffusion de la culture numérique	  
Fournisseurs	Poursuivre l'évaluation des fournisseurs sous l'angle ESG, en élargissant leur panel	
Social	Renforcement de la formation ESG pour l'ensemble de la population de l'entreprise Calcul de l'indice de bonheur Cartographie des besoins spécifiques pour l'acquisition de nouveaux talents	 
Environnement	Réduction et compensation de CO2	 



GRI Content Index

Déclaration d'utilisation

La société StudioBoost Srl a rédigé son premier Rapport de Durabilité en référence aux normes GRI pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Norme utilisée : GRI 1

GRI 1 : Principes fondamentaux version 2021

STANDARD GDI	INFORMATIONS GÉNÉRALES	EMPLACEMENT	PAGE
GRI 2 : Informations générales 2021	2-1 Détail sur l'organisation	Note méthodologique	5
	2-2 Entité incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Note méthodologique	5
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	Note méthodologique	5
	2-4 Reformulations d'informations	N/A, car il s'agit de la première année de présentation du bilan	
	2-5 Assurance externe	N/A - Le Bilan de durabilité 2023 n'est pas soumis à une assurance externe car il est rédigé sur une base volontaire (Studioboost n'est pas soumis à une obligation au sens de la réglementation en vigueur)	
	2-6 Activité, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	L'histoire	20
		Nos produits	36
	2-7 Employés	Nos personnes	43
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Nos personnes	43
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	24
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	24
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	24
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	24
2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	24	

	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	24
	2-15 Conflits d'intérêts	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	24
	2-16 Communication des préoccupations majeures	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	24
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	24
	2-19 Politiques de rémunération	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	24
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Lettre aux parties prenantes	3
	2-23 Engagements politiques	Éthique et intégrité	28
		Conformité (Compliance)	30
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Confidentialité et Cybersécurité	31
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	Confidentialité et Cybersécurité	31
	2-28 Adhésions à législations et aux réglementations	Studioboost n'adhère à aucune association	
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Les Parties Prenantes	7
		Analyse de Matérialité	9
	2-30 Négociations collectives	Nos personnes	43
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Analyse de Matérialité	9
	3-2 Liste des thèmes pertinents	Analyse de Matérialité	9
	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Innovation et Recherche	39
		Gouvernance	13
		La relation avec nos clients	41
		StudioBoost et les gens	9
		StudioBoost et l'environnement	9
StudioBoost et le territoire		9	
La gestion des risques	15		
GRI 201 : Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Valeur économique générée et distribuée	63
	201-4 Aide financière publique	Valeur économique générée et distribuée	63
GRI 204 : Pratiques D'achats 2016	204-1 Dépenses réalisée avec les fournisseur locaux	Fournisseurs	67

GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-3 Incidents de corruption et actions prises	Éthique et intégrité	28
GRI 207 : Taxes 2019	207-1 Approche fiscale	Transparence Fiscale	33
	207-2 Gouvernance de la stratégie fiscale, contrôle et gestion des risques	Transparence Fiscale	33
	207-3 Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	Transparence Fiscale	33
GRI 302 : Energie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Consommation énergétique et émissions	56
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Engagement pour la réduction de l'impact environnemental	54
		Gestion responsable des ressources	55
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Ressources en eau	61
	303-3 Prélèvement d'eau	Ressources en eau	61
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Consommation énergétique et émissions	56
	305-2 Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Consommation énergétique et émissions	56
	305-5 Réduction des émissions de GES	Engagement pour la réduction de l'impact environnemental	54
		Engagement pour la réduction de l'impact environnemental	54
GRI 306 : Déchets 2020	306-1 Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Déchets	59
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Déchets	59
	306-3 Déchets générés	Déchets	59
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs qui ont été sélectionnés selon des critères environnementaux	Approvisionnement responsable	58
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Approvisionnement responsable	58
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Embauche de nouveaux employés et rotation du personnel	Nos personnes	43
	401-2 Avantages offerts aux employés à temps plein qui ne sont pas fournis aux employés temporaires ou à temps partiel	Le Plan de Bien-être	49
		Le Télétravail	50
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Santé et Sécurité	52
	403-2 Services de santé au travail	Santé et Sécurité	52

	403-3 Travailleurs ayant une incidence élevée ou un risque élevé de maladies liées à leur profession	Santé et Sécurité	52
	403-4 Participation des travailleurs, consultation et communication sur la santé et la sécurité au travail	Santé et Sécurité	52
	403-5 Formation des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail	Santé et Sécurité	52
		Formation	51
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Santé et Sécurité	52
	403-7 Prévention et atténuation des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés par les relations d'affaires	Santé et Sécurité	52
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Santé et Sécurité	52
	403-9 Blessures liées au travail	Santé et Sécurité	52
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié	Formation	51
		Santé et Sécurité	52
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant d'un rendement et d'une carrière réguliers	Évaluations et développement des compétences	47
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des salariés	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	24
		Nos personnes	44
		Valorisation de la diversité	45
GRI 413 : Collectivités locales 2016	413-1 Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations d'impact et programmes de développement	Soutien à la communauté	65
GRI 417 : Marketing et étiquetage 2016	417-1 Exigences relatives aux informations et à l'étiquetage sur les produits et services	La relation avec nos clients	41
	417-2 Incidents de non-conformité concernant les informations et l'étiquetage des produits et services	En 2023, aucun incident de non-conformité en matière d'information et d'étiquetage des produits et services n'a été constaté.	
	417-3 Incidents de non-conformité concernant communications marketing	En 2023, il n'y a pas eu de cas de non-conformité concernant les communications marketing	
GRI 418 : Confidentialité des clients 2016	418-1 Plaintes fondées concernant des violations de la vie privée des clients et des pertes de données clients	En 2023, il n'y a pas eu de cas de non-conformité concernant la violation de la vie privée des clients et la perte de leurs données	



Studiobooost Srl

Via Nazionale 110/6
40065 Pianoro (BO)
info@studiobooost.it

Studio Boost SARL

92, Cours Vitton
69006 – LYON, France
SIREN FR 930 680 467
france@studiobooost.it

studiobooost.it